

La valeur sociale du monument : les lectures plurielles de la valeur patrimoniale



*Dossier de formation permanente réalisé par
le centre de ressources documentaires du département des conservateurs
pour le séminaire des 30 novembre et 1^{er} décembre 2011*

FORMATION PERMANENTE DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Département des conservateurs

2012

Avertissement

Ce dossier de formation permanente a été réalisé par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp pour le séminaire *La valeur sociale du monument : les lectures plurielles de la valeur patrimoniale* organisé les 30 novembre et 1^{er} décembre 2011, par l'Institut national du patrimoine, à La Chartreuse, Centre national des écritures du spectacle (CNES), Villeneuve lès Avignon.

Les textes, supports de formation et éléments bibliographiques ont été élaborés par les intervenants du séminaire.

L'orientation bibliographique proposée en fin de dossier a été établie par Nathalie Halgand, responsable du centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp.

Tous les documents inclus dans ce dossier sont strictement réservés à l'usage privé du copiste en application du code de la propriété intellectuelle (article L122-5).

Sommaire

1. Objectifs et informations pratiques	5
2. Programme du stage	6
3. Textes et documents	8
<i>Les travaux d'études sur la valeur sociale du patrimoine</i> , Christian Hottin, 2011	9
Documents de référence	
(Avec Daniel Fabre) Préface In VOISENAT Claudie (dir.), <i>Imaginaires archéologiques</i> , Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2008, (coll. ethnologie de la France, cahier n° 22), p. 1-3.	10
« Ethnologie vagabonde », avant-propos In FABRE Daniel, LUSO Anna (dir.), <i>Les monuments sont habités</i> , Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2010, (Coll. ethnologie de la France, cahier n° 24), p. 9-17.	13
« Le monument dévoilé », Préface, In PINIES Jean-Pierre, <i>La Chartreuse de Villeneuve. Métamorphoses d'un monument</i> , Marseille et Villeneuve-Lès-Avignon, Editions Jeanne Laffitte et Editions du CIRCA – La Chartreuse, 2010, p. 7-17.	20
(Avec Sylvie Grenet) «Un livre politique», avant-propos In BORLOTTO Chiara (dir.) avec la collab. ARNAUD Annick, GRENET Sylvie, <i>Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie</i> , Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2011, (coll. ethnologie de la France, cahier n° 26), p. 9-21.	25
« Emotions patrimoniales. Le patrimoine saisi par l'événement », Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN, les <i>Livraisons d'histoire de l'architecture</i> , 2011, n° 22, « Les émotions patrimoniales II », p. 51-58.	32
« Retour sur les détours d'un programme de recherches », <i>Livraisons d'histoire de l'architecture</i> , 2011, n° 22, « Les émotions patrimoniales II », p. 59-86.	40
<i>Patrimoine et numérisation : un laboratoire singulier à La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon</i> , François de Banes Gardonne, 2011	61
Texte d'intervention	
<i>La Chartreuse du Val de Bénédiction. Dans l'incertitude des usages</i> , Jean-Pierre Piniès, 2011	64
Résumé d'intervention	
<i>Aniane. Dans la mosaïque de la mémoire</i> , Jean-Pierre Piniès, 2011	65
Résumé d'intervention	
<i>L'incendie du château de Lunéville : le révélateur des valeurs patrimoniales</i> , Jean-Louis Tornatore, 2011	66
Documents de référence	
TORNATORE Jean-Louis, BARBE Noël (dir.), <i>Les formats d'une cause patrimoniale: agir pour le château de Lunéville</i> [en ligne], Paris, LAHIC, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, (coll. Les Carnets du LAHIC, n° 6), p. 1-20. Document consultable dans son intégralité : < http://www.iac.cnrs.fr/lahic/sites/lahic/IMG/pdf/carnet_6.pdf > (consulté le 5 juillet 2012)	

Lectures des valeurs d'un bien patrimonial : l'exemple de Gorée (Sénégal),
Bernard Toulhier, 2011. 67
Résumé d'intervention et orientation bibliographique

Le camp de Drancy et l'ancienne gare de Bobigny. Usages et mésusages de deux hauts lieux de la mémoire nationale, Anne Bourgon, 2011 69
Résumé d'intervention

4. Orientation bibliographique, Nathalie Halgand, 2011 70

5. Annexes 75

Consulter en ligne :

Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société,
Faro, 27 octobre 2005 [en ligne].

< <http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/199.htm> > (consulté le 5 juillet 2012)

Le pont d'Avignon : numérisation et restitution 3D de l'ouvrage d'art et du paysage fluvial *Projet Interrégional Plan Rhône 2007-2013*, avril 2009 [en ligne],

< <http://www.chartreuse.org/documents/pdf/patrimoine/chartreuse3d/projet-numerisation-pont.pdf> >
(consulté le 5 juillet 2012)

Très souvent le monument est lu et visité pour la valeur patrimoniale majeure qu'il incarne et sa destination originelle. La plupart du temps, la construction du discours historique de la visite gomme en partie voire en totalité des utilisations plus marginales ou moins nobles du lieu. Ces usages divers connus ou inconnus, brefs ou plus longs ont pourtant bien souvent imprégné le monument d'un esprit particulier, voire en ont laissé des traces dans le bâti que parfois les restaurations effacent ou que nous ne savons pas lire.

Comment réintroduire dans le monument ces strates historiques et représenter, évoquer ou porter à connaître les diverses occupations sociales qui font de lui ce qu'il est aujourd'hui ? On s'appuiera sur l'exemple de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon en particulier, mais aussi sur des exemples de patrimoine plus modeste français ou étranger.

COORDONNATEURS

François de Banes Gardonne, directeur de La Chartreuse – Villeneuve-lès-Avignon
Isabelle Battioni, secrétaire générale, association des Centres culturels de rencontre
Christian Hottin, conservateur du patrimoine, département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication

INTERVENANTS

Laurie Bellanca, collectif KOMPOST
Michel Berthelot, MAP-GAMSAU
Xavier Boissarie, Société Orbe
Anne Bourgon, architecte urbaniste de l'Etat, chargée de mission pour la reconversion de l'ancienne gare de Déportation, Ville de Bobigny
Aurélie Favre-Brun, MAP-GAMSAU
Marie Feillou, diplômée de l'école d'art d'Avignon
Emmanuel Guez, CIRCA
Moulaye Coulibaly, directeur adjoint, direction nationale du patrimoine du Mali
Livio de Luca, MAP-GAMSAU
Yann Potin, chargé d'études documentaires aux Archives nationales
Jean-Pierre Piniès, Ethnologue, Ethnopôle-Garage, Carcassonne et Lahic (Cnrs-Ehess)
Jean-Louis Tornatore, Maître de conférence, HDR en socio-anthropologie, Université Paul Verlaine – Metz, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain / Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, Paris
Bernard Toulhier, conservateur général du patrimoine, département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication

09h00 – 10h00 **Accueil des participants – Tour de table et présentation des journées**
Anouk Bassier, adjointe au directeur des études du département des conservateurs, chargée de la formation permanente, Institut national du patrimoine
François de Banes Gardonne, directeur de La Chartreuse de Villeneuve lès Avignon

10h00 – 11h30 **Introduction**
François de Banes Gardonne,

Le point de vue du réseau des centres culturels de rencontre
Isabelle Battioni,

Les travaux d'études sur la valeur sociale du patrimoine
Christian Hottin,

Discussion en présence de Moulaye Coulibaly

11h30 – 11h45 **Pause**

11h45 – 13h00 - **Audioguide 2.0 : vers un réseau social sonore du monument (la Chartreuse)**
Xavier Boissarie, Laurie Bellanca et Emmanuel Guez

Visite de la Chartreuse
François de Banes Gardonne,

13h00 – 14h30 **Déjeuner**

14h30 – 15h30 **Usages et valeurs sociales de la Chartreuse de Villeneuve lès Avignon**

- **L'étude ethno-historique du monument :**
La Chartreuse du Val de Bénédiction. Dans l'incertitude des usages
Jean-Pierre Piniès

La prise en compte des lectures patrimoniales du monument dans le projet de restauration

15h30 – 16h30 **Cluny : la ville contre l'abbaye, tout contre**
Regards sur les valeurs sociales contradictoires d'un vide monumental (XIXe-XXe)
Yann Potin

16h30 – 16h45 **Pause**

16h45 – 17h30 **De la vie monastique à l'art et la musique : l'exemple de l'Abbaye d'Ambronay**
Isabelle Battioni

17h30 – 18h30 **Saint-Benoît d'Aniane entre abbaye et prison. La mosaïque de la mémoire**
Jean-Pierre Piniès

18h30 – 18h45 **Discussion générale en présence de Moulaye Coulibaly**

**Comment raconter les valeurs invisibles du monument :
L'utilisation des nouvelles technologies**

Président de séance : *François de Banes Gardonne*

09h30 – 12h00 **Les nouvelles technologies au secours du patrimoine : connaissance, documentation, présentation et économie monumentale**
François de Banes Gardonne

- **Les enjeux, la démarche, la valorisation du travail du MAP-GAMSAU à la Chartreuse** *Livio de Luca*

- **L'église et le tombeau d'Innocent VI en 3d : retrouver le décor disparu, accéder à l'inaccessible**
Aurélie Favre- Brun

- **Le projet de numérisation du Pont d'Avignon : architecture et paysage**
Michel Berthelot

- **La numérisation des fresques de Matteo Giovanetti**
Marie, Feillou

12h00 – 12h30 **Discussion générale**

12h30 – 14h00 **Déjeuner**

La question du choix de restauration – Les étapes de la réflexion

Président de séance : Bernard Toulhier,

14h00 – 15h00 **L'incendie du château de Luneville : le révélateur des valeurs patrimoniales**
Jean-Louis Tornatore

15h00 – 16h45 **Table ronde**

Les vies plurielles du monument

Lectures des valeurs d'un bien patrimonial : l'exemple de Gorée (Sénégal)
Bernard Toulhier

- **Camp de Drancy et Gare de Bobigny : usages et mésusages de deux hauts lieux de la mémoire nationale.**

Anne Bourgon

16h45 – 17h30 **Bilan des journées**

Les travaux d'études sur la valeur sociale du patrimoine

Documents de référence

Ces documents ont été élaborés par Christian Hottin, conservateur du patrimoine, département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication

Documents joints avec l'aimable autorisation des auteurs

(Avec Daniel Fabre) Préface In VOISENAT Claudie (dir.), *Imaginaires archéologiques*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2008, (coll. ethnologie de la France, cahier n° 22), p. 1-3.

« Ethnologie vagabonde », avant-propos In FABRE Daniel, LUSO Anna (dir.), *Les monuments sont habités*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2010, (Coll. ethnologie de la France, cahier n° 24), p. 9-17.

« Le monument dévoilé », Préface, In PINIES Jean-Pierre, *La Chartreuse de Villeneuve. Métamorphoses d'un monument*, Marseille et Villeneuve-Lès-Avignon, Editions Jeanne Laffitte et Editions du CIRCA – La Chartreuse, 2010, p. 7-17.

(Avec Sylvie Grenet) «Un livre politique», avant-propos In BORLOTTO Chiara (dir.) avec la collab. ARNAUD Annick, GRENET Sylvie, *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2011, (coll. ethnologie de la France, cahier n° 26), p. 9-21.

« Emotions patrimoniales. Le patrimoine saisi par l'événement », Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN, les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 2011, n° 22, « Les émotions patrimoniales II », p. 51-58.

« Retour sur les détours d'un programme de recherches », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 2011, n° 22, « Les émotions patrimoniales II », p. 59-86.

Daniel Fabre et Christian Hottin

Préface

L'archéologie est une discipline paradoxale. Rattachée, d'une part, aux sciences naturelles les plus rigoureuses, elle ne peut développer ses scénarios qu'en s'appuyant sur l'imagination des savants, imagination qui comble les vides et fait surgir de monuments ruinés, d'objets hétéroclites et de traces fugaces patiemment révélées les humanités les plus anciennes ou les moins visibles. Cette distance entre la minutie de l'appareillage scientifique et l'ambition de reconstitution intégrale du passé ménage la plus large place à l'énigme et au mystère, deux termes que les archéologues les plus sérieux n'hésitent pas à utiliser dès qu'ils présentent au public leurs trouvailles, leurs analyses et leurs hypothèses. L'exposition et le musée se nourrissent de cette antinomie : le processus de la découverte, l'opération du déchiffrement, la reconstitution des œuvres et des gestes enchantent le parcours du visiteur, s'efforçant de concrétiser ce qui reste nécessairement très lacunaire, voire de présenter ce que la fouille a complètement détruit pour le mieux connaître. Bref, une série de glissements entre l'absence et la présence, la chose et le récit, la mort et la vie exigent à tout instant le recours à la puissance imaginative. Ici, elle fait corps, plus évidemment qu'ailleurs, avec la pratique de la recherche.

D'autre part, l'archéologie n'est pas seulement une science qui satisfait un pur appétit de savoir. Elle est aussi, depuis quatre siècles en Occident, mais plus intensément encore depuis que la forme moderne de l'État nation s'est mondialisée, la garante du lien entre la « communauté » et son territoire. Bien mieux que les textes, elle révèle des racines auxquelles il est possible de faire tenir les discours actuels de l'autochtonie et de l'appartenance. Dans les régions de conflits, sur les frontières disputées, l'archéologie est invitée à illustrer et défendre des identités contradictoires. Dans les démocraties apaisées elle conserve une prééminence indiscutable, et que la loi enregistre, par exemple en France, sous le terme séculaire de « trésor ». Le sous-sol national est un bien commun inaliénable, sa sauvegarde intégrale s'impose à tous les aménageurs du paysage car il est la

source profonde d'un « nous » que les recompositions contemporaines menacent. Que ce « nous » imaginaire soit local, régional ou national il n'en reste pas moins la référence qui légitime l'opération archéologique comme un devoir d'État.

Enfin, en dépit de toutes ses résistances de principe, l'archéologie tient le rôle de science des origines, ce qui l'associe, fatalement, à toutes sortes de spéculations sur les commencements – du langage, des techniques, des institutions, des paysages visibles... La quête philosophique et le fantastique ésotérique se rencontrent en ce point. La science aussi lorsqu'elle revient sans ambages, et de plus en plus ouvertement par les temps qui courent, à la question originaire.

Ces constats et réflexions ont donné naissance à un programme de recherche complexe qui, finalement, les traverse et les connecte sous le regard de l'anthropologie sociale mais avec la participation des archéologues eux-mêmes puisque la discipline est, depuis deux ou trois décennies, l'une de celles qui s'interroge le plus sur ses façons de faire, sur les usages de son savoir et sur son existence publique. Depuis 2002, Le Lahic¹ a donc choisi d'aborder transversalement ces paradoxes en poursuivant cinq chantiers qui donneront lieu à des volumes collectifs présentant la recherche en cours et ouvrant le débat. Le premier chantier porte sur le lien entre la pratique archéologique et la construction de l'autochtonie ; le second sur la discipline archéologique au croisement de deux façons de construire son objet : par modèle et par récit ; le troisième sur les écritures de l'archéologie depuis le relevé de fouilles jusqu'à la grande mise en scène, en passant par le texte scientifique, l'image et le roman ; le quatrième, traitant des politiques publiques de l'archéologie, se focalisera sur les capitales, espaces où la contradiction des impératifs – entre aménagement de surface et conservation du sous-sol – est la plus forte ; le cinquième est celui que le lecteur a entre ses mains, il porte sur les imaginaires de l'archéologie.

Entendons ce terme dans un sens à la fois limité et éclectique. Limité dans la mesure où il ne suit pas la pente déjà frayée et un peu facile d'un inventaire jungien des symboles récurrents dans lesquels l'archéologie aurait sa part. Éclectique par les situations qui font l'objet des enquêtes : entre l'imaginaire du savant autodidacte, de

1. Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, associé au ministère de la Culture et de la Communication, au CNRS et à l'EHESS, membre fondateur du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, EHESS-CNRS).

l'artiste, du notable local ou du poète philosophe se configurent des oppositions mais aussi des relations dessinant l'espace au sein duquel, chez nos contemporains, l'archéologie s'investit d'un sens social tout en accueillant des trajectoires et des constructions fictives infiniment privées. La suspension du jugement de vérité est la première des règles à laquelle les chercheurs se sont astreints dans cette entreprise. L'accusation réciproque de « surinterprétation », de « fantaisie » voire de « délire » anime intensément les controverses en archéologie, et ce d'autant plus que le régime des preuves est restreint et incertain. Expliciter les raisons de l'irrationnel, accéder à leur logique propre, telle est l'ambition de tout ethnologue et celle que les contributeurs de ce livre se sont efforcés d'assumer.

La présence publique de l'archéologie, qui sera plus directement analysée dans les autres volumes, se nourrit et se justifie à tous les niveaux de ces imaginaires où, bien souvent, le débat va chercher son dernier mot. Ne mettent-ils pas en mouvement des rapports – à l'originel, à l'ancestralité, à la perte, à la discontinuité temporelle... – que rencontrent, depuis leur émergence, toutes les disciplines ayant pris l'homme et ses sociétés pour objet. Il reste ainsi à montrer comment des décisions politiques, des choix d'écriture et de représentation ou encore des usages localisés de la discipline déclinent ces imaginaires, comment on réalise dans les mondes contemporains l'archéologie, après avoir vu comment on la rêvait.

Daniel Fabre
Directeur d'études à l'EHESS,
directeur du Lahic

Christian Hottin
Chef de la Mission ethnologie,
ministère de la Culture et de la Communication

Extrait de :
FABRE Daniel, LUSO Anna (dir.), *Les monuments sont habités*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2010, (Coll. ethnologie de la France, cahier n° 24), p. 9-17.

CHRISTIAN HOTTIN

Préface

Ethnologie vagabonde

Patrimoine ethnologique et ethnologie du patrimoine

D'où viennent les livres tels que celui-ci ? Au moment précis où, après une longue gestation, ils parviennent à la rencontre de leur public, ils échappent à leur propre histoire. Denses, compacts, finis, ils se donnent à voir et à lire avec leur architecture définitive et leur organisation linéaire qui, de l'introduction à la conclusion, paraît ouvrir puis clore un débat : aux questions initiales, après de longs développements, de nombreux exemples et plusieurs échanges de points de vue répondent les conclusions qui referment la discussion alors que le lecteur referme le livre. De ce qui précéda et de ce qui suivit, il pourrait ne rien savoir : de condensé de sources qu'il est, le livre deviendra source à son tour, et le discours scientifique, solidement calé sur son appareil critique, deviendra note à son tour, maillon d'une chaîne jamais rompue depuis l'invention de la note de bas de page¹.

S'agissant d'un livre tel que *Les monuments sont habités*, que les circuits de publication placent à l'intersection des mondes du patrimoine et de l'ethnologie alors même que son objet mêle recherche anthropologique et disciplines patrimoniales, l'une se saisissant des autres, sa genèse mérite d'être explicitée, indissociable en définitive de son devenir et de ses usages possibles : œuvre de chercheurs, il s'est construit au contact des acteurs du patrimoine, qui devraient en être les premiers lecteurs.

1. Voir Anthony Grafton, *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La librairie du xx^e siècle », 1998.

Loin d'être un aboutissement, il apparaît, une fois mis en perspective, comme une étape, un jalon, d'un projet toujours en cours, dont les ramifications touchent désormais d'autres régions du patrimoine institutionnalisé. On l'aura compris, en tentant de comprendre d'où viennent de tels livres, on voudrait inviter le lecteur à savoir où ils mènent : loin de conduire seulement à d'autres recherches, c'est au cœur de l'action publique qu'ils nous ramènent, invitant ses acteurs à considérer *autrement* leur propre pratique.

En 1996, la Mission du patrimoine ethnologique attribue un soutien à une recherche conduite par Éric Mension-Rigau et consacrée aux propriétaires privés de châteaux classés parmi les monuments historiques. Le chercheur souhaite étudier un « nouvel usage », celui de la « mise en valeur et de l'exploitation des châteaux privés dans la France contemporaine », avec ses « stratégies d'adaptation et de reconversion »². Cette aide, ponctuelle, concerne un projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux antérieurs de cet historien familier de l'approche ethnographique, puisque son principal ouvrage, consacré aux aristocrates et grands bourgeois français, s'est largement nourri de la fréquentation de la population étudiée et puise ses sources principales d'information dans de nombreux entretiens individuels³. Elle intervient au moment où, dans le cadre du GARAE (Groupement audois de recherche et d'animation ethnographique), Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, tous deux ethnologues, enquêtent sur la Cité de Carcassonne. Leur recherche, suivie par Christian Jacquelin, conseiller ethnologie à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Languedoc-Roussillon, bénéficie également du soutien de la Mission du patrimoine ethnologique, dans le cadre de ses financements « hors programme ». Ce travail, sous l'intitulé « La Cité de Carcassonne : entre mémoire et usage », aborde d'emblée un certain nombre de questions qui structureront les projets à venir : « Comment naît un monument ? Quelle est la dynamique qui transforme un espace aux confins de l'invisible en un lieu de mémoire puis de vénération identitaire ? Quelles figures de l'imaginaire président-elles

2. GARAE/Ethnopôle Territoires ; « Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 4.

3. Éric Mension-Rigau, *Aristocrates et Grands Bourgeois : éducation, traditions, valeurs*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2007. La première édition de cet ouvrage date de 1994.

au choix de la glorification et de quelles variations sont susceptibles les regards fondateurs⁴? » Si le concept de « lieu de mémoire » ramène aux problématiques historiennes de la décennie précédente, dans le sillage du projet-programme orchestré par Pierre Nora⁵, le souci d'analyser les « dynamiques » préfigure de nouvelles interrogations, qui déboucheront sur la synthèse résumée par Daniel Fabre dans le triptyque « déclassement – classement – sur-classement »⁶. Entre le 25 juin et le 28 août 1999, est présentée à Carcassonne une exposition, « *La Cité des images. Voir, habiter, rêver* », qui reprend les conclusions de la recherche, laissant, à côté de l'étude des représentations de la Cité depuis les Temps modernes, une large place à la perception du lieu par ses habitants : « Mais, à côté de ses visions extérieures, il y a aussi le point de vue des habitants qui, à vivre à l'intérieur de la double enceinte de remparts, au cœur de la forteresse restaurée, y ont développé un imaginaire particulier. [...] De l'aube de la restauration à nos jours, à travers l'exploration des représentations, iconographiques et mentales, c'est donc à une double découverte des façons, étrangères et autochtones, érudites et populaires, passées et actuelles, de voir et penser le monument que *La Cité des images* nous convie⁷. » Bien avant cette restitution en direction d'un plus large public, de la conjonction de ces deux projets de recherche est né un stage, organisé du 30 septembre au 3 octobre 1997, et consacré aux « Regards anthropologiques sur les Monuments historiques ». Pour la première fois sans doute se trouvent rassemblés autour de cet objet de recherche émergeant chercheurs et conservateurs du patrimoine⁸. Le mode d'échange privilégié, celui du stage, invite à poser les termes du débat dans une formulation qui lie intimement recherche fondamentale et application pratique, un objectif qui reste présent dans toutes les déclinaisons ultérieures du projet : « L'ethnologie peut aider à comprendre le goût croissant du public pour le patrimoine et la place et la fonction que les monuments historiques occupent

4. GARAE/Ethnopôle Territoires; « Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 2.

5. Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984-1994.

6. Voir l'introduction de Daniel Fabre ci-après.

7. GARAE/Ethnopôle Territoires; « Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 3.

8. Le stage a marqué les esprits, et les joutes entre Olivier Poisson et Jean-Michel Leniaud, une décennie passée, restent encore dans la mémoire des participants.

dans notre société⁹. » Dès cette époque se dessinent, dans un horizon encore flou, des thématiques appelées à être approfondies, telles que celle des « émotions patrimoniales ». La qualité des interventions et l'intérêt que suscite la question conduisent – et, s'agissant d'un stage, c'est assez rare pour qu'on le souligne – à tirer un ouvrage collectif de cette rencontre : ce sera *Domestiquer l'histoire*¹⁰.

Ce séminaire et le livre qui en est issu viennent clore une première séquence de ce parcours de recherche, en même temps que s'en ouvre une autre. Celle-ci vient se greffer sur un appel d'offres lancé en 1996 par la Mission du patrimoine ethnologique et consacré aux enjeux contemporains de l'histoire locale. Les problématiques liées aux monuments historiques y trouvent leur place, comme en témoignent les recherches menées par Sylvie Sagnes sur l'église de Rieux. En 1999, un colloque organisé à Toulouse avec le Centre d'anthropologie permet de tirer les conclusions de l'appel d'offres, en proposant quatre axes de réflexion à partager : « Les échelles de l'histoire ; Histoire et lien social ; Fêtes et rites de l'Histoire ; Histoire mémoire et patrimoine »¹¹. Nombreuses sont encore les enquêtes qui portent sur le midi de la France, mais de nouveaux terrains, parisiens ou languedociens, élargissent les perspectives : d'autres chercheurs s'intéressent à la perception et à l'usage de ces monuments contemporains, patrimoniaux par nature, que sont par exemple, à Paris, la toute neuve Bibliothèque nationale de France¹² ou encore le bâtiment du ministère des Finances¹³. Les différentes composantes de notre livre se mettent petit à petit en place, mais manque encore une plus large ouverture géographique. Elle arrive bientôt, grâce aux échanges constants avec l'Université de Rome : du 22 au 26 novembre 1999 se tient le séminaire européen « Monument habité, monument visité ». Le colloque de Matera en 2000, sous le titre « Vivre le temps. Anthropologie, histoire et patrimoine », donne toute leur place à des études de cas en Italie, tels que les *trulli* d'Alberobello ou les Sassi de Matera,

9. GARAE/Ethnopôle Territoires ; « Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 1.

10. Daniel Fabre & Claudie Voisenat (dir.), *Domestiquer l'Histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Cahiers d'ethnologie de la France », 2000, 224 p.

11. GARAE/Ethnopôle Territoires ; « Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 5.

12. Voir à ce sujet le texte de Claudie Voisenat dans le présent recueil.

13. Voir à ce sujet le texte d'Irène Bellier dans le présent recueil.

tous deux situés dans les Pouilles, qui viennent confirmer et enrichir les hypothèses formulées sur les terrains méridionaux français. Pour l'essentiel, les contributions de l'ouvrage *Les monuments sont habités* proviennent de ces dernières manifestations. Fin de la deuxième séquence. On pourrait croire le sujet clos et le débat provisoirement épuisé. Il n'en est rien. En premier lieu, après ce point d'orgue, les recherches portant sur les usages nouveaux des monuments anciens vont se poursuivre. Certes, l'appareil épistémologique permettant de penser ces nouveaux objets d'études ethnologiques est désormais pour l'essentiel en place. Il mérite maintenant d'être décliné, approfondi, dans une série de travaux qui rejoignent les préoccupations des acteurs de la chaîne patrimoniale : ainsi, en Languedoc-Roussillon, c'est au tour de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, monument ressuscité en même temps que monument habité, de retenir l'attention, comme en témoignent les recherches menées au GARAE, en lien avec la DRAC, et dont les premières conclusions ont été portées à la connaissance du public en 2006¹⁴. Mais le plus important reste à venir : à considérer le chemin parcouru depuis l'an 2000, on ne peut s'empêcher de penser que les Monuments historiques ont été le modèle – inconscient – ou à tout le moins le prototype d'une série de travaux initiés depuis lors et qui ne négligent pour ainsi dire aucun secteur du patrimoine.

À partir de 2001, la création du LAHIC – unité mixte de recherche CNRS-ministère de la Culture et de la Communication – permet la mise en place d'un cadre institutionnel pérenne pour la conduite de recherches sur l'ethnologie du patrimoine. Ce qui auparavant était issu de la conjonction fortuite de recherches individuelles, de la curiosité des chercheurs et de l'intérêt de certains acteurs du patrimoine va désormais pouvoir se développer sur un plus long terme. Quelques années plus tard, alors que le LAHIC est devenu une des équipes fondatrices du IIAC (Institut interdisciplinaire de l'anthropologie du contemporain) et que la Mission du patrimoine ethnologique, sous le nom de Mission ethnologie, s'est rapprochée

14. Voir les recherches de Jean-Pierre Piniès et les journées d'études organisées en novembre 2006 par le GARAE : « Pratiques anciennes et nouveaux usages du monument, rencontres à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon » : Jean-Pierre Piniès, « Entre mémoire et usages » : la chartreuse du val

de Bénédiction. Métamorphoses d'un monument », rapport de recherche inédit à la Mission ethnologie du ministère de la Culture et de la Communication, 2009 ; Jean-Pierre Piniès, « Ils nous ont chassés de la Chartreuse », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 17, 2009, pp. 50-60.

d'autres services patrimoniaux (Archéologie, Inventaire général du patrimoine culturel et Systèmes d'informations de la DAPA), nombreux sont les secteurs du patrimoine qui ont fait l'objet d'enquêtes individuelles ou collectives. Très rapidement, en lien avec le séminaire «Archives et sciences sociales» de l'EHESS, l'intérêt des ethnologues et historiens de l'équipe s'est porté vers cette institution encore mal connue et peu étudiée que sont les archives. Les journées d'études consacrées au «Lieu de l'archive»¹⁵, en juin 2003, ont été le temps fort de ce travail collectif. Peu après, un vaste programme est né, centré sur l'étude de l'institution archéologique: en 2008, un ouvrage a restitué sous le titre *Imaginaires archéologiques*¹⁶ quelques-unes des recherches les plus intéressantes de ce projet.

D'autres chercheurs de l'équipe se sont intéressés et s'intéressent encore au monde des musées, et plus particulièrement à ces autres institutions aux confins de l'ethnologie et du patrimoine que sont les musées de société¹⁷. À la demande de Michel Melot, alors sous-directeur de l'Inventaire, Nathalie Heinich a réalisé, en 2005, une étude consacrée aux «critères de l'Inventaire général»¹⁸: ses conclusions ont été rendues publiques dans plusieurs communications et articles¹⁹, avant d'être publiées en 2009 sous le titre *La Fabrique du patrimoine*²⁰. À partir de 2004, avec le soutien de la Mission du patrimoine

15. Les actes de ces journées ont été publiés en 2005: «Lieux d'archive. Une nouvelle cartographie: de la maison au musée» (Philippe Artières & Annick Arnaud, dir.), *Sociétés et représentations*, n° 19, avril 2005, 337 p.

16. Claudie Voisenat (dir.), *Imaginaires archéologiques*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. «Cahiers d'ethnologie de la France», 2008, 277 p.

17. Sylvie Sagnes, Véronique Moulinié, Véronique Dassié & Arnault Chandivert, «Images mentales et représentations de l'identité: le Museon Arlaten», étude réalisée sur commande du Museon Arlaten, conseil général des Bouches-du-Rhône, pour le compte du LAHIC, Paris, 2008.

18. Nathalie Heinich, «L'inventaire et ses critères», rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2006, 144 p.

19. Nathalie Heinich, «Is there a scientific beauty? From factual description to aesthetic judgements»,

Bezalel. Proceedings of History and Theory, n° 3, 2006; «La réflexivité comme méthode d'enquête: sociologie de l'inventaire du patrimoine», in Jean-Didier Berguiez (dir.), *La Réflexivité en architecture*, Bruxelles (à paraître); «La construction d'un regard collectif: le cas de l'Inventaire du patrimoine» (à paraître); «L'inventaire, un patrimoine en voie de désartification?», in actes du colloque «Qu'est-ce que l'artification?», organisé à Paris par le LAHIC (décembre 2006) (à paraître); «Esthétique, typicité et territorialité: les critères de patrimonialisation dans le travail de l'Inventaire», actes du colloque «Arts et territoire» organisé à Marseille (octobre 2006) (à paraître); «L'administration de l'authenticité. De l'expertise collective à la décision patrimoniale» (à paraître).

20. Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. «De la cathédrale à la petite cuillère»*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. «Ethnologie de la France», 2009, 286 p.

ethnologique, un nouveau champ est défriché, celui des émotions patrimoniales²¹. Dans ce dernier cas, on le voit, la réflexion sur le sujet était déjà en germe dans les travaux lancés avant 2001, et, en toute logique, c'est d'abord d'émotions liées aux monuments historiques qu'il sera question, à travers un appel d'offres de la Mission ouvert en 2004 et conclu en 2006. Mais, très vite, d'autres «émotions» archéologiques, archivistiques, muséales, retiennent l'attention, ouvrant la voie à une relecture de l'univers patrimonial²².

Christian Hottin
Conservateur du patrimoine,
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique,
ministère de la Culture et de la Communication

21. Un programme de recherches, lancé en 2004, a abouti à trois études de cas. Noël Barbe & Jean-Louis Tornatore (dir.), « Les formats d'une cause patrimoniale : émotions et actions autour du château de Lunéville », rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2006, 315 p., à paraître dans les *Carnets du LAHIC*; Françoise Clavairolle, « La Borie sauvée des eaux : ethnologie d'une émotion patrimoniale », rapport de recherche (inédit) pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2006, 246 p. ; Véronique Dassié,

« Une émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles après la tempête », rapport de recherche (inédit) pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2006, 197 p.

22. Le thème des émotions patrimoniales a fait l'objet en 2007 de plusieurs journées d'études organisées par le LAHIC ou le GARAE avec le soutien de la Mission ethnologie. Les données concernant ce programme de recherche sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.lahic.cnrs.fr/spip.php?article186>

PRÉFACE

Le monument dévoilé

« Chartreuse du Val de Bénédiction *

(...) On visitera l'église où vient d'être replacé le tombeau d'Innocent VI qui avait été transféré dans la chapelle de l'hospice ; la statue du gisant est en marbre blanc, le dais gothique flamboyant a été entièrement restauré. On verra successivement le petit cloître, la salle capitulaire, la cour des sacristains avec son puits et son pittoresque escalier, le lavabo, édifice circulaire couvert d'une jolie coupole du 18^e s. ; la chapelle du pape Innocent VI, décorée de belles fresques d'influence italienne (École de Giotto, 14^e s.), le réfectoire du 18^e s., la fontaine Saint-Jean (18^e s.), qui occupe le centre d'un ancien cloître sur lequel donnaient les cellules de religieux et, pour finir, une cellule »

Guide du pneu Michelin – Provence, 20^e édition, 1966

Certes, le commencement omis de la notice parle bien des pères Chartreux, mais ils ont alors disparu depuis bien longtemps. Pour le reste, si la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon paraît dotée de tous les attributs constitutifs du Monument historique (ancienneté des siècles, célébrité des artistes et des œuvres, richesse des matériaux... et travaux de restaurations inévitables) elle semble surtout un monument du vide, sans autre présence humaine que celle du touriste qui, abrité derrière ce « on » postiche et le nez plongé dans le guide, défile devant – mais pourrait aussi bien faire défiler devant lui comme un diaporama - les cartes postales juxtaposées d'une visite ne semblant devoir souffrir aucun écart.

En clair, on se promène partout, mais *on n'y voit rien*. Ou plutôt : « Circulez, circulez, il y a à voir, mais rien à regarder, rien à écouter ! »... Il y en avait pourtant, des choses à faire, des gens à voir et des histoires à écouter – et à raconter - dans cette Chartreuse, autour de 1966 ! C'est toujours le temps des « indésirables » ou des squatters irréductibles qui résistent au travail de l'administration, bien décidée à parachever son œuvre séculaire de restauration. C'est aussi le temps des artistes, avec Hélène Cingria et ses amis, après les années du festival et avant que les lieux ne servent de décor pour le tournage de plusieurs films. C'est encore le temps où le regard de Villeneuve sur le lieu se transforme, alors que la cité connaît croissance urbaine et mutation sociologique. C'est enfin et surtout le temps des projets, entre commémorations sans lendemain des fastes pontificaux, hésitations administratives autour de la possible création d'un musée, et premiers tâtonnements qui conduiront six ans plus tard à la décision d'établir en ces lieux un centre culturel.

C'est toute cette animation intense, celle des institutions, des individus et des idées, que Jean-Pierre Piniès donne à voir et à comprendre, entre archéologie des mémoires et réflexion sur les usages, insufflant vie au monument tout le mettant à mort symboliquement : « Au terme de ce périple, nous

sommes tentés de faire le constat provocateur que monument n'existe pas, ou plutôt qu'il n'existe, qu'il ne se constitue, fragments mal assemblés d'une mosaïque mouvante, que dans l'enchevêtrement des regards qu'il suscite... »

Pour celui qui ouvre ce livre – s'il n'a pas la commune et bien excusable habitude de passer outre les préfaces – on voudrait apporter quelques précisions qui, sans rien ôter au texte de son intérêt intrinsèque, lui conféreront un éclairage autre. On a entre les mains un livre qui parle souvent, et longuement, de l'institution de la culture, de l'administration du patrimoine. Il n'est pas anodin de rappeler que son élaboration a été tout du long encouragée et accompagnée par l'une et l'autre. Le lecteur ne tardera pourtant pas à s'apercevoir qu'il ne s'agit certes pas d'un plaidoyer *pro domo*, d'une « histoire –maison » ou d'une ethnologie complaisante – un bel oxymore, du reste. Cette confiance apportée au miroir ainsi tendu mérite quelques mots.

Une œuvre commune

L'activité patrimoniale reposant sur l'exercice conjoint de la compétence scientifique et d'une forme d'autorité publique, nos administrations ont depuis toujours partie liée avec le monde de la recherche. Mais il est plusieurs manières de célébrer cette union. La recherche peut être presque entièrement insérée dans le tissu administratif, avec des fonctionnaires qui pensent en chercheurs mais agissent selon les règles de l'administration : cela fut le cas de l'Inventaire général jusqu'à sa décentralisation. Elle peut être presque totalement externalisée, par le biais d'une politique incitative d'appels d'offres, comme le fit longtemps la ci-devant Mission du patrimoine ethnologique. Elle peut enfin relever de la co-construction, une voie longue à explorer, lente à mettre en place, mais qui produit souvent de beaux *acquêts*. L'Archéologie et l'Architecture ont largement procédé ainsi, l'Inventaire et l'Ethnologie plus rarement, mais l'UMR Chastel comme le LAHIC, chacun dans leur domaine, témoignent de l'intérêt de cette manière de faire.

Pour l'ethnologie, il y a maintenant une quinzaine d'années, cette co-construction s'est progressivement concentrée sur un champ d'investigation particulier : l'institution de la culture. Avec la création en 2001 du LAHIC¹ (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture), elle a reçu une forme pérenne, et le laboratoire a été le creuset d'une série de programmes de recherches, déclinés en terrains, séminaires, journées, colloques, articles et ouvrages, qui, partant de cœur de l'institution patrimoniale que sont les « MH », n'a cessé de s'étendre vers de nouveaux domaines, sans que la liste des travaux soit close à ce jour². En 1999, A Carcassonne, point trop loin de Villeneuve, Daniel Fabre énonçait les principes de ce tournant réflexif des relations entre ethnologie et patrimoine : après les approches faisant de l'ethnologie soit une discipline patrimoniale soit un outil d'expertise au service des politiques patrimoniales, il appelait de ses vœux « d'autres

1 Voir pour une présentation d'ensemble le site du LAHI : <http://www.lahic.cnrs.fr/>

2 On en a donné un très rapide balayage dans la préface au recueil collectif *Les monuments sont habités*, mais le site du LAHIC en offre un bilan actualisé. Christian Hottin, « Ethnologie vagabonde – patrimoine ethnologique et ethnologie du patrimoine », *Les monuments sont habités* (Daniel Fabre et Anna Luso, dir.), Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2010, 335 p., p. 9-15.

façons de penser la relation », et notamment l'étude du monument « en tant que phénomène social vivant »³.

Le présent ouvrage est issu de ce projet, il s'inscrit pleinement dans sa problématique initiale et ses développements ultérieurs, il en constitue un élément important, notamment en raison de l'ampleur inédite qu'il donne au traitement historique et ethnographique des mutations, usages et représentations d'un unique monument. Il prend place aussi dans un parcours individuel, dans une œuvre personnelle, aux multiples facettes, mais qui compte déjà un travail de grande ampleur sur un objet proche, aussi bien dans le temps que dans l'espace : la Cité de Carcassonne déjà étudiée par Jean-Pierre Piniès « entre mémoire et usages », et, pour l'occasion, en duo avec Christiane Amiel. De cette précédente enquête on connaissait jusqu'à présents de nombreux textes, à deux⁴ ou quatre mains⁵, mais leur rapport de recherche reste à ce jour inédit ; il sera cette année publié en ligne dans la collection des « Carnets du LAHIC »⁶ : avec La Chartreuse du Val de Bénédiction, il formera un beau diptyque.

Partenaires sur un territoire

Pour cette construction commune d'une politique de recherche en ethnologie du patrimoine, la région Languedoc – Roussillon offre depuis longtemps un cadre particulièrement favorable. Qu'elle compte sur son sol quelques monuments insignes du patrimoine français n'y est peut-être pas étranger, encore que ce privilège ne soit pas sans partage. Mais, plus encore, le fait est que la recherche en ethnologie de la France animée et accompagnée par le ministère de la culture y est particulièrement vivace. Dès 1982 y a été créé le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAE)⁷, qui prenait lui-même appui sur une ancienne et riche tradition d'études et de recherches folkloriques. En 1996, le GARAE est labellisé « ethnopôle » par le ministère de la Culture (Direction du patrimoine, mission du patrimoine ethnologique). Il construit son domaine d'excellence, celui de la recherche historique et bibliographique sur l'ethnologie et le folklore, rassemblant en son centre de documentation une exceptionnelle collection de revues d'ethnologie locale, mais, conjointement à ce projet scientifique d'ordre général, il conduit à travers toute la région des activités de recherche, de documentation, d'animation et d'action culturelle fondées sur l'exploration des liens entre littérature, sciences sociales, patrimoine et constructions des identités territoriales.

Membre du GARAE, Jean-Pierre Piniès a inscrit la plupart de ses recherches dans le cadre de cette

3 Daniel Fabre, « L'ethnologie devant le monument historique », *Domestiquer l'Histoire – ethnologie des monuments historiques* (Daniel Fabre, dir. Claudie Voisenat éd.), Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000, 222 p. p. 16.

4 Jean Pierre Piniès, « Détruire ou conserver ? L'émergence du monument (1800-1850) », *Domestiquer l'Histoire – ethnologie des monuments historiques* (Daniel Fabre, dir. Claudie Voisenat éd.), Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000, 222 p., p. 129-146 ; Christiane Amiel, « Les tisserands oubliés ou la mémoire des origines », idem, p. 147-166

5 Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, *La Cité des images. Voir, habiter, rêver, Carcassonne*, GARAE Hésiode, 1999 64 p. ; Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, « La Cité avant la restauration », *De la place forte au monument. La restauration de la Cité de Carcassonne au XIXe siècle, catalogue de l'exposition permanente au château de la Cité de Carcassonne*, Paris, éditions du Patrimoine, p. 2-8.

6 Voir : <http://www.lahic.cnrs.fr/spip.php?rubrique56>

7 Voir : <http://www.garae.fr/>

région, souvent en partenariat avec des institutions patrimoniales présentes sur le territoire. Dans l'Aude se peuvent être bien entendu les Archives départementales, à l'échelle de la région, le plus souvent c'est auprès de la Direction régionale des affaires culturelles, qui a la chance de compter au sein de son équipe un ethnologue, en la personne de Christian Jacquelin. La construction de la recherche ethnologique sur les patrimoines, posée plus haut en termes de transformations épistémologiques et de relations institutionnelles trouve alors à s'incarner dans des personnes et des projets précis. Dans ses prémices, l'enquête sur Villeneuve-lès-Avignon bénéficie du soutien de la conservation régionale des Monuments historiques et de son chef, Robert Jourdan, autant que de l'intérêt du conservateur régional de l'archéologie, Philippe Vergain, très ouvert aux approches transversales et interdisciplinaires, qui attire l'attention de l'administration centrale sur le projet lorsqu'il devient par la suite adjoint au sein de la sous-direction chargée de l'archéologie, l'ethnologie et l'inventaire général. Elle recueille surtout l'engagement, l'intérêt et l'écoute du CIRCA et de son directeur François de Banès Gardonne, alors que ce dernier élabore en 2006 son projet patrimonial pour la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Ainsi l'enquête, indépendante, libérée de toute recherche de finalisation pratique, exempte d'une quelconque solution formulée « clef en main » se trouve associée à la réflexion prospective sur le devenir patrimonial du monument, comme l'ont concrétisé, en novembre 2006, les journées d'études « Pratiques anciennes et nouveaux usages du monument », puis, le 19 novembre 2009, une séance du bistrot des ethnologues, deux manifestations organisées sur le site même de la chartreuse.

En somme, autour du projet se retrouvent des acteurs de toute la sphère patrimoniale, de la toute la scène culturelle. Pour que le projet devienne chantier et que le chantier s'achève, il faut que tous mettent en commun leurs connaissances, leur curiosité et leur ouverture d'esprit. Il faut aussi, chez le chercheur, patience, sensibilité et sens de l'écoute, des qualités que l'ethnologie appelle et cultive. On pense que sont réunies ici les unes et les autres.

Correspondances

Entre mémoire et usages : La Chartreuse du Val de Bénédiction appelle enfin diverses mises en relation avec d'autres publications récentes. On a déjà évoqué le parallèle qui ne manquera pas d'être fait lors de la parution prochaine du livre numérique consacré à la Cité de Carcassonne : même démarche, même territoire, même contexte aussi. Le travail de Jean-Pierre Piniès s'inscrit également dans le prolongement des deux ouvrages collectifs précédemment consacrés à l'ethnologie des monuments Historiques : *Domestiquer l'Histoire*, publié en l'an 2000, rendait accessible les débats d'un séminaire tenu en 1997, rencontre dont on a vu l'importance eu égard aux développements scientifiques ultérieurs ; *Les monuments sont habités*, édité en 2010 après une lente maturation, est pour l'essentiel constitué des actes de journées tenues en Italie, à Matera, toujours en l'an 2000. Notre livre leur fait suite : le projet s'est mis en place en 2005-2006, il a bénéficié des acquis méthodologiques et épistémologiques des précédentes rencontres, mais a en outre sa spécificité, cette marque propre qui est celle de la recherche d'une écriture à la croisée de l'histoire et de

l'ethnographie⁸. Surtout, par son ampleur, il est bien plus qu'une étude de cas venant après bien d'autres, puisqu'il permet seul un approfondissement aussi bien de la notion de construction du monument que de la compréhension des usages et représentations qui y sont attachés⁹.

En 2009 a paru aux éditions de la Maison des Sciences de l'Homme le livre de Nathalie Heinich intitulé *La Fabrique du patrimoine*¹⁰, dont les thèses se fondent pour l'essentiel sur une enquête de terrain menée auprès des services de l'Inventaire général juste avant la mise en place de la décentralisation. La sociologue y faisait alors œuvre d'ethnographe, tout comme l'ethnologue s'approche ici de l'historien. A sa manière, il apporte également un regard indispensable sur la fabrication du patrimoine. D'une part il étudie le travail des Monuments historiques, qui n'est pas seulement, comme peut l'être celui de l'Inventaire, une qualification par l'étude de ce qui est ou non patrimonial : la fabrication du patrimoine passe ici par le droit et par l'architecture, par la maîtrise d'ouvrage et par la maîtrise d'œuvre, elle n'est pas uniquement une construction intellectuelle, mais aussi une construction – et une destruction – matérielle. D'autre part il met en évidence sur la longue durée la construction de ce « regard collectif » que Nathalie Heinich a précédemment analysé à l'époque contemporaine, au sein de la communauté des chercheurs de l'Inventaire : c'est sur plus d'un siècle qu'inspecteurs et architectes des Monuments historiques font de la Chartreuse un monument qui sera conforme à la doctrine de l'institution, à défaut d'avoir jamais existé sous cette forme auparavant... Mais telle est l'essence du travail patrimonial.

Enfin, notre ethnologue – historien suggère la comparaison avec une conservatrice – historienne, Arlette Auduc, qui a récemment publié une ample et précise histoire du service des monuments historiques, *Quand les monuments construisaient la Nation*¹¹, œuvre d'histoire administrative désormais essentielle pour comprendre l'histoire du patrimoine. En regard de cette histoire de l'administration fabricante de monuments, *Entre mémoire et usages* montre la polyphonie des intentions et des actions concourant à la construction d'un monument : religieux et laïcs, administrateurs et élus, habitants et voisins, provinciaux et parisiens. En fonction des uns et des autres l'administration agit, hésite, résiste ou rencontre la résistance... Tous les futurs conservateurs auront on l'espère à cœur de découvrir dans ce livre un miroir, critique autant qu'intelligent, de leur travail à venir.

Christian HOTTIN, Conservateur du patrimoine (Archives)

Adjoint au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines

8 Quand il cite des sources d'archives, Jean-Pierre Piniès ne mentionne pas la cote... Ainsi la source écrite est traitée de la même manière que le témoignage oral ou la référence bibliographique. Quant à moi, je n'oserais pas faire ainsi ! Mais parfois, j'avoue l'envier un peu...

9 Une démarche semblable, qui fait alterner rencontres et séminaires avec travaux d'enquêtes de plus longue haleine a été mise en œuvre par le LAHIC dans le cadre du programme pluriannuel de recherche consacré aux émotions patrimoniales : après une première année de séminaire, trois projets de recherche ont été mis en place, portant sur le parc de Versailles après la Tempête (Véronique Dassié), la vallée des Camisards (Françoise Clavairolle) et le château de Lunéville incendié (sous la direction de Jean-Louis Tornatore et Noël Barbe). Une seconde série de rencontres, à partir de 2007, est venue clore le programme.

10 Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009, 288 p.

11 Arlette Auduc, *Quand les monuments construisaient la Nation : le Service des monuments historiques de 1830 à 1940*, Paris, Comité d'histoire du Ministère de la culture, 2008, 639 p.

Un livre politique

Il y a beau temps que la collection des « cahiers » d'ethnologie de la France n'avait accueilli un ouvrage entrant à ce point en résonance avec les occupations – les préoccupations - de l'institution patrimoniale. Depuis l'orée du siècle et la mise en sommeil du conseil du patrimoine ethnologique, pour être précis. Créée initialement comme une collection de publication et de diffusion de travaux collectifs (séminaires, actes de colloques), la collection des cahiers est progressivement devenue l'espace de valorisation des recherches issues des appels d'offres de la mission du patrimoine ethnologique, dont les thèmes avaient été élaborés, en partenariat entre l'administration de la culture et les chercheurs en ethnologie, au sein du conseil du même nom.

Rien de tel sans doute à partir des années 2003-2004. La très large consultation portant sur les relations de sociabilité dans les espaces collectifs résultait certes d'une collaboration fructueuse avec les services de l'architecture – et plus particulièrement avec certaines écoles et les laboratoires de recherche à elles associées – elle n'en fut pas moins, avec la publication en 2005 de *La société des voisins* et surtout avec la poursuite de ces recherches sur programme jusqu'au colloque conclusif de 2007, l'illustration de l'intérêt particulier de la mission ethnologie (puis du département recherches, méthodes et expertises de la sous-direction Archétis) pour l'analyse de la relation sociale à l'architecture. Des ouvrages suivants, *Les monuments sont habités* et *Imaginaires archéologiques*¹ retenons qu'ils ont inscrit dans la durée le partenariat entre l'ethnologie au sein de la ci-devant DAPA et le LAHIC, alors UMR de plein exercice, aujourd'hui équipe au sein du IIAC : ils correspondent à l'aboutissement de chantiers de recherche pleinement représentatifs de ce courant de l'ethnologie du patrimoine, porté à l'origine par de fructueuses rencontres entre professionnels et chercheurs, mais par la suite exploré en profondeur par les seuls chercheurs, et l'on peut témoigner ici que ni le troisième étage des « Bons Enfants » (le service des Monuments historiques) ni le deuxième (celui de l'Archéologie) n'ont été véritablement partie prenante de ces opérations².

Tout change ici : voici un livre qui parle de questions d'actualité... Questions actuelles pour le landerneau ethnologique : elles en bousculent les plates-bandes, contraignant chacun à se positionner – soit qu'on y voit la poursuite heureuse de politiques antérieures, la possibilité enfin pleinement assumée pour l'ethnologie de « faire patrimoine » avec les mots et moyens propres à l'ensemble de nos métiers patrimoniaux, soit qu'on y trouve une réminiscence des oripeaux d'un folklore honni et qu'on ne s'y aventure que le nez bouché et dans des postures toujours plus obsidionales. Questions actuelles surtout pour l'institution de la Culture dans son ensemble, comme en témoignent l'apparition depuis quelque temps de la mention du(es) patrimoine(s) immatériel(s) dans les portefeuilles des cabinets ministériels, ou encore la récente désignation au plus haut niveau d'un Centre français du patrimoine culturel immatériel à la Maison des cultures du monde de Vitré. Question de politique territoriale encore, alors que vient d'être transmis à l'UNESCO le dossier du Fest Noz, coordonné par l'association Dastum et fort de plus de huit mille signatures de soutien. Questions de politique nationale enfin, par le biais de la très médiatique inscription du « repas gastronomique des Français » sur la liste représentative du PCI, ou encore à travers les remous soulevés par 'inclusion de la corrida sur l'Inventaire du patrimoine immatériel en France.

¹ Pour ne rien dire de *L'Ethnologie des gens heureux*, encore qu'il se trouve des gens heureux au Ministère de la culture et qu'ils s'y reconnaissent sans doute !

² A la notable exception des Archives de la mission Archéologie, qui prirent une part très active et enthousiastes au projet d'enquête sur les fameux hétéroclites de ces fonds... Mais la démarche n'était alors guère politique...

Reste que pas une de ces questions ne sera ici traitée à chaud. Voici un ouvrage de recherche, une publication scientifique, du travail d'anthropologues. Place à la distance, à l'observation, à la réflexivité, place en somme à la mise en œuvre de toutes ces opérations de refroidissement de l'objet qui permettent son arraisonnement, pour reprendre la très belle expression de Jean-Louis Tornatore. On ne se refait pas : la première action conduite par l'administration du patrimoine ethnologique lors de la ratification par la France de la convention de 2003 – on était alors en 2006 - n'a pas été de dresser un inventaire systématique (les bases n'en ont été jetées qu'en 2007) ou de penser à des candidatures pour l'UNESCO (on ne s'est posé la question qu'en 2008) : dans la meilleure tradition de nos savoir-faire partagés, ethnologues et administrateurs du patrimoine ont organisé de concert un séminaire ! Un séminaire pour soumettre l'objet patrimonial à l'état natif, à peine sorti de l'œuf, aux mêmes opérations de critique, de déconstruction, de transposition et de comparaison que des politiques aussi anciennes et légitimement établies que les Archives ou l'Inventaire général, pour ne reprendre ici que quelques exemples de recherches en ethnologie du patrimoine. Un séminaire pour appliquer d'emblée au patrimoine immatériel, nouvelle catégorie d'action publique patrimoniale qui venait bousculer le cours parfois languissant du patrimoine ethnologique, le regard scrutateur de cet enfant terrible du patrimoine ethnologique qu'est l'ethnologie du patrimoine.

Résumons : l'acte fondateur de la prise française du patrimoine immatériel, dont le lecteur tient entre ses mains la synthèse tangible, a consisté en une démarche de recherche, menée selon les usages de la discussion académique et selon la temporalité qui lui est propre (soit cinq bonnes années entre le lancement de la démarche et la publication des résultats). Plus que toute autre démarche ultérieure – inventaires, colloques, rencontres professionnelles, méthodologie pour la conduite des candidatures – cet acte initial témoigne de la volonté de l'administration du patrimoine de prendre en compte³, dans la mise en œuvre de la politique du patrimoine culturel immatériel l'héritage culturel du patrimoine ethnologique, en l'occurrence cet outil précieux d'analyse des politiques patrimoniales issu du tournant réflexif des années 1990, par lequel au prix d'un décentrement du regard de l'ethnologue, on cherche non plus seulement à « faire du patrimoine » mais bien plutôt à comprendre « comment se fait le patrimoine » ou encore « ce que fait le patrimoine ».

Comment se fait le PCI ? quels en sont les effets? ? Quelle est la part et la nature du politique? Telles sont les questions posées par les contributions réunies ici, telles aussi pourraient être en retour les questions que cet ouvrage pose aux administrateurs du patrimoine en charge de cette même politique au sein du ministère de la Culture.

Les textes rassemblés ici abordent cette relation sous des angles plutôt inattendus, révélant des problématiques complexes : rôle des scientifiques et des chercheurs dans leur capacité à faire la jonction entre un texte international (la convention) et ses déclinaisons dans les politiques nationales ; ajustements constants que les États, et les communautés qui les composent, sont amenés à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de la convention ; oscillations entre l'intime et le visible qu'implique la notion centrale de sauvegarde et enfin, ambiguïtés et apories des entreprises d'inventaire du patrimoine culturel immatériel.

Le politique, le savant et le diplomate, ou comment décliner un texte unescien

Comme l'analyse Chiara Bortolotto, l'UNESCO, institution spécialisée du système des Nations Unies, a pour objectif de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel

³ Par le financement, la valorisation mais surtout la participation à la démarche.

de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples. »⁴

Elle fonctionne par le biais de conventions qui sont ratifiées par les États-parties. Comme leur nom l'indique, les conventions sont rédigées dans un esprit de fraternité, en vertu duquel tous les États s'accordent sur des principes généraux, au-delà de leurs diversités. Élaborés lors d'assemblées de diverses natures (assemblées générales, comités, etc) qui se réunissent tour à tour dans les différents pays signataires, fruits d'un consensus souvent long à obtenir, ces textes ambitionnent de s'appuyer sur les principes définis plus haut, et de se dépouiller des aspérités nationales, des particularismes de lieu et de temps. Ils sont utopiques au sens premier du terme, issus de nulle part, dépourvus des particularismes propres aux lieux dans lesquels peuvent s'enraciner les politiques des États. Cependant, ces textes doivent être ratifiés par les États, et donc, déclinés par eux. C'est dans ce jeu entre l'utopie et sa déclinaison territorialisée, qu'apparaît la figure de l'expert, en l'occurrence, le savant, ou l'universitaire, spécialiste en sciences humaines, requis pour conseiller, voire orienter.

En France; il est assez fréquent que le scientifique et le politique s'épaulent mutuellement lorsqu'il s'agit de prendre des décisions relatives à la sphère culturelle. Dans ce jeu, le savant tient le rôle de l'expert, tandis que le politique endosse celui de l'acteur, chargé de réguler et d'agir. Dans d'autres cas, comme celui du Brésil étudié par Carlos Sandroni, les rôles du diplomate, du savant et du politique prennent un autre tour : le scientifique ne se fait pas uniquement le relais des politiques, mais se trouve au contraire au cœur même du processus. Dans le cas de l'inscription du samba di roda, les ethnologues ont bénéficié d'une triple conjoncture, qu'ils ont su utiliser. En premier lieu, l'arrivée d'un ministre de la culture, Gilberto Gil, qui est homme de spectacle, artiste, et comprend comment art vivant et politique s'articulent. Ensuite, la reconnaissance du spectacle vivant au sein de l'administration de la culture, qui permet aux anthropologues de se poser en tant que groupe de pression face à ce qui est ressenti comme l'inertie structurelle du patrimoine monumental incarné par les architectes. Enfin, la ratification de la convention, qui permet aux anthropologues de jouer un rôle de conseiller à plusieurs niveaux : ministériel pour commencer, afin d'orienter le choix de la pratique à faire inscrire sur la liste des chefs-d'œuvre, communautaire ensuite, pour les informer du contenu de la convention, les rassembler, les faire se rencontrer afin d'amorcer un dialogue qui ne semble pas avoir nécessairement coulé de source. En l'espèce, il semble que ce soit le savant, qui, endossant parfois le rôle de médiateur entre les parties, et en se servant du politique, a permis au dossier d'aboutir.

On le voit, les rôles du savant, du politique et du médiateur sont plus complexes et mouvants qu'il n'y paraît. Dans certains cas, les scientifiques peuvent paraître pris dans des spirales politiques propres à leurs pays d'origine, mais l'indépendance d'analyse dont ils font preuve au niveau international fait d'eux des partenaires souvent écoutés et respectés à l'UNESCO. Dans d'autres cas, ils peuvent se servir du texte comme d'un moyen pour s'inscrire dans le champ du politique et affirmer leur rôle face aux praticiens et à d'autres professions culturelles.

⁴ Article 1^{er} de l'Acte Constitutif de l'UNESCO (http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

États et communautés : rapports de force ou ajustements ?

La convention instaure, comme le souligne Frédéric Maguet, un jeu constant de va-et-vient entre l'auto-désignation de l'objet par les acteurs eux-mêmes, et la validation/diffusion internationale de la pratique par les États. Si l'on suit l'analyse de Jean-Louis Tornatore, il serait tentant de conclure, pour la France du moins, qu'il y a aporie entre les autorités ministérielles et la place dévolue aux communautés dans le mode de désignation patrimoniale. Selon lui, le PCI n'a pas été saisi par le ministère de la culture autrement que par une conjonction apparente entre les objets du PCI, soumis ici à un traitement ethnologique, et ceux du patrimoine ethnologique, tel qu'il est défini en 1979 dans le rapport Chiva. Or, les principes qui régissent le fonctionnement de la mission du patrimoine ethnologique, fondés sur l'expertise et le rejet clair de la voix des communautés dans la désignation de son patrimoine, sont clairement en opposition avec les principes de la convention qui met précisément l'accent sur le contraire, à savoir l'effacement des experts et l'importance fondamentale du rôle des communautés. Toujours selon l'anthropologue, l'accord entre les deux parties ne se réaliserait pas en France grâce à un travail commun, mais sur décision d'experts. Il ne serait donc, dans le meilleur des cas, que le fruit d'une conjonction heureuse, ou, au pire, d'un rapport de force, une partie imposant sa définition à l'autre.

La convention remet sans nul doute en cause certains des modes de fonctionnement propres à la mission du patrimoine ethnologique, qui a parié, dès sa création dans les années 1980, sur une relation forte avec le monde académique, où le savant, l'expert, le chercheur institutionnel, sont convoqués pour leur capacité à désigner, voire nommer, ce qui est patrimoine ethnologique. Cependant, le fonctionnement de ce modèle est plus complexe qu'il n'y paraît. Une comparaison permet de mieux en rendre compte. Si l'on devait prendre un parallèle institutionnel pour tenter d'en examiner les rouages, il serait possible de le comparer au système des monuments historiques. Les monuments historiques s'appuient sur un système législatif, qui décline à la fois les droits et devoirs des propriétaires et occupants de lieux ou de monuments historiques. Dans ce cas, même si demeure pour les monuments historiques la possibilité de procéder à des classements d'autorité, sans avoir à consulter les principaux concernés, l'expertise reste bien souvent effectuée en co-gestion, entre personnels scientifiques des monuments historiques et associations ou individus. Lorsque le rôle de l'administration, même avec une forte dose d'expertise scientifique, est de mettre en œuvre des textes réglementaires, les relations entre elle et les communautés sont moins ambiguës, à défaut, évidemment, d'être moins conflictuelles. Les textes réglementaires fournissent un cadre, une référence, à partir desquels peuvent s'établir les modalités d'un va-et-vient entre représentants de l'État et communautés.

S'il est possible de voir dans ce va-et-vient une aporie, il est également envisageable de le considérer comme un dispositif somme toute assez bien adapté au moment que traversent les États démocratiques, à savoir celui d'ajustements constants entre ces derniers et les communautés qui les composent. Pour le patrimoine culturel immatériel, ces ajustements sont cependant d'un ordre différent de celui évoqué pour les monuments historiques, où la référence reste un arsenal de textes réglementaires précis. Ici, la référence est un texte aux principes très généraux, obéissant à un système non pas de règles, mais de valeurs. Une des valeurs principales est celle de la sauvegarde, entendue comme un dispositif à la fois de préservation et de pérennisation des pratiques : c'est elle, plus que la participation – qui n'en est que la condition – qui fonde véritablement la politique du PCI, et c'est sur elle qu'experts et praticiens peuvent fonder leur accord. La

valeur d'ancienneté qui fonde le patrimoine est ainsi mise en regard de la valeur d'actualisation de la pratique, la première valeur étant aussi importante que l'autre. Le thème des jeux de rôle abordé par Gil Bartholeyns et Daniel Bonvoision illustre bien la difficulté de certaines communautés à fonder leur légitimité patrimoniale sur une valeur historique, issue non pas d'un passé « réel », mais d'un passé imaginaire. Si les communautés des jeux de rôle sont vivaces, elles le sont par les pratiques actuelles qui les unissent, mais les événements, les mythologies qui les soudent sont fondées sur un imaginaire qui ne suffit pas à fonder un patrimoine.

La sauvegarde : de l'intime à l'hyper-visible

La convention de 2003 a pour objet principal la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La notion de sauvegarde renvoie à un sens bien spécifique, détaillé dans la partie III de la convention. Elle concerne l'élaboration d'inventaires, de mesures financières et administratives pour assurer la pérennité des pratiques distinguées. Elle s'applique à tous les niveaux – locaux, nationaux internationaux – et dans tous les contextes. Ainsi que le souligne Frédéric Maguet, ce processus de reconnaissance favorise la transition de l'intime au public, le passage du sentiment d'identité, constitutif de toute communauté, à celui de son affirmation.. Comme Laurent-Sébastien Fournier l'analyse à propos de la Tarasque, le processus de sauvegarde implique un ajustement constant entre le sentiment d'identité propre à la communauté, avec ses inévitables tensions, rivalités et problèmes de définition des objets qu'elle souhaite valoriser, et son extériorité, à savoir, comment elle veut se donner à voir. Le passage de la communauté que nous pourrions qualifier d' « intime » à la communauté « publique », s'effectue avec d'autant plus d'acuité que la notion de sauvegarde ne s'applique pas ici à la pérennisation d'un objet matériel, mais à des gestes, des mouvements, des chants, qui impliquent le corps physique des praticiens aussi bien que le corps constitué et métaphorique de la communauté. La sauvegarde touche donc inévitablement à l'identité dans ce qu'elle a de symbolique, de matériel et en même temps, de corporel.

La sauvegarde du PCI étant encore un processus récent, il reste difficile de systématiser les transformations qui s'opèrent entre communauté « intime » et communauté « publique ». Il reste cependant possible de définir quelques figures repoussoir qui permettent à la communauté de s'affirmer en devenant publique ou au moins, de se définir comme telle lors de la rédaction des fiches d'inventaire et éventuellement des dossiers de candidature. Deux figures apparaissent presque systématiquement dans les dossiers : celles du tourisme et de la mondialisation. Dans les deux cas, c'est la marchandisation qui est stigmatisée. Ces discours mettent en exergue une volonté de séparation stricte entre la sphère des biens de consommation et celle du patrimoine. Biens de consommation et patrimoine sont des objets également convoités, mais pour des raisons et selon des systèmes de valeur différents. Les biens sont convoités dans la mesure où, insérés dans un circuit économique d'échanges, la valeur de référence est monétaire, alors que le patrimoine est présenté par les communautés comme des pratiques dont l'essence est de ne pas être insérées dans ce circuit. Cette construction permet ainsi aux communautés « publiques » de revendiquer une propriété qui se construit en opposition à la sphère des communautés ou des groupes insérés dans la sphère marchande.

Les inventaires : neutralité, affects, et légitimation

Les inventaires sont la seule obligation à laquelle sont soumis les États signataires de la convention. Ils sont établis selon la situation propre à chaque pays. Au reste, même si les États sont libres d'établir leur propre politique d'inventaires, ceux-ci ne sont pas considérés par la section du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO comme une activité nécessitant un travail trop approfondi. Pour l'UNESCO, un inventaire peut tout à fait prendre la forme d'une simple liste, qui sert à désigner et identifier des pratiques qui seront ensuite, éventuellement, inscrites sur une des deux listes du patrimoine culturel immatériel. Il s'agit en résumé, au minimum, d'un recensement en vue d'une éventuelle sauvegarde. Or, c'est précisément ce point, considéré comme relativement simple par l'UNESCO, qui a été au cœur de nombreuses crispations de la part de la communauté scientifique française. Jean-Louis Tornatore souligne à juste titre qu'un inventaire est une tentative de neutralisation, car il permet d'extraire les phénomènes des affects et des émotions, mais, paradoxalement, cette pratique a précisément fait exploser les affects des chercheurs... alors qu'elle calmait bien souvent ceux des praticiens !

Il n'est sans doute pas utile de revenir sur les réticences des chercheurs face à la perspective de sérier des phénomènes qui sont, par leur nature même, peu aisés à circonscrire nettement et fortement évolutifs⁵. Mais leurs réticences sont également importantes dès qu'il s'agit de laisser les communautés remplir elles-mêmes leurs inventaires. Pour certains chercheurs, les champs de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel française ne sont pas « libres ». Ils sont nécessairement donnés par une autorité extérieure qui, par son activité d'indexation, homogénéise les pratiques et crée par là des obstacles dirimants pour la libre expression, voire expressivité des communautés.

De fait, les inventaires questionnent profondément les méthodes d'investigation et d'analyse traditionnels à l'ethnologie. Le rôle du chercheur change. Traditionnellement, la communauté des informateurs se situe dans un lieu à un moment donné et le travail de l'ethnologue consiste à établir les liens qui les attachent précisément à ces critères topographiques et temporels. Les principes de l'inventaire, tels qu'ils sont suggérés par l'UNESCO, pourraient permettre, comme le propose Ignazio Macchiarella, d'effectuer une identification (et non une recherche) qui échapperait à la fois au lieu physique dans lequel il se déroule, pour travailler sur la notion de lieu comme déclencheur de la pratique (par exemple, pour le cas des polyphonies sardes, un bar, ou une salle pour la veillée). Il s'agirait alors pour le chercheur d'étudier et de pointer les circonstances qui font naître les phénomènes, et les rouages qui le font grandir et assurent sa pérennité. Cette proposition est séduisante mais elle suppose une mise en abstraction des phénomènes, qui ne correspond pas au rôle somme toute éminemment politique que les membres des communautés accordent aux inventaires. Il faut en outre noter que les membres des communautés n'ont jamais contesté les champs qu'il leur était demandé de remplir, quand bien même ils avaient la possibilité d'opérer tous les changements qu'ils souhaitaient. Enfin, force est de constater la légitimation donnée d'emblée à cet exercice qui était, à l'origine, un travail de reconnaissance et d'identification de type scientifique. L'inclusion dans un inventaire permet à certains praticiens de revendiquer la légitimité de leurs pratiques (notamment dans le domaine de

⁵ Remarquons au passage que ces réticences tiennent pour une bonne part aux évolutions historiques des différents courants de la discipline et à ses clivages internes. Elles contrastent singulièrement avec la forte légitimité du travail d'inventaire dans l'ensemble des disciplines patrimoniales, qui y voient une étape préliminaire nécessaire à toute entreprise de préservation. À ce titre, le PCI, dans le *modus operandi* proposé par l'UNESCO, fonctionne bien comme une discipline patrimoniale (obligation pour les États de tenir des inventaires, en préalable à toute mesure incitative de sauvegarde) et non comme une science sociale. Telle pourrait être, en définitive, la principale difficulté rencontrée par certains ethnologues vis-à-vis de la convention : une certaine forme d'incapacité à assumer une posture de conservation du patrimoine, une mission qui dépasse les objectifs de la seule recherche scientifique en opérant une synthèse entre les méthodes et résultats de celle-ci et les moyens propres aux pouvoirs publics.

savoir-faire rares menacés de disparition), et de les défendre dans des contextes économiques parfois difficiles : elle est comprise - et utilisée - comme une reconnaissance par l'État de la valeur de la pratique, à l'égal d'un « classement » au titre des monuments historiques. L'exemple récent de la corrida, aussi bien à travers les discours des partisans que dans les réactions des opposants porte témoignage de cette valeur de l'inventaire pour les communautés, quelle qu'elles soient.

Pour conclure, quelques mots sur une autre publication récente : en partenariat avec la Maison des cultures du monde, le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la direction générale des patrimoines, héritier de la mission ethnologie et responsable de la mise en œuvre de la convention, vient de faire paraître, dans la collection « Internationale de l'imaginaire » un ouvrage collectif intitulé *Le patrimoine culturel immatériel : premières expériences en France*. Soulignons peut-être ici leurs différences, pour mieux rapprocher les deux ouvrages : dans le second, aucune contribution qui se présente comme une recherche ethnologique... Parmi les contributeurs ou les rédacteurs des dossiers fournis en annexe plusieurs sont pourtant le fait d'experts ayant une formation en ethnologie ou d'universitaires travaillant de ce domaine. Qu'est-ce à dire ? Bien loin de se trouver en retrait par rapport à la recherche, hasardons ici que la politique du patrimoine immatériel est un dépassement de celle-ci, en vue de la réalisation d'une action patrimoniale, de même que le travail archivistique suppose une formation et un regard d'historien, alors même que les archives ne sont pas que de l'Histoire. Mais le plus frappant est ailleurs : cet autre ouvrage se veut un premier bilan des actions conduites depuis cinq ans par la France au titre du patrimoine immatériel – à ce titre le séminaire dont est tiré la présente publication y trouve place – tout autant qu'un timide essai de méthodologie dans la conduite de projet. Or cette double ambition – bilan d'une politique et esquisse d'une normalisation des pratiques – est assumée dans le cadre d'un partenariat avec une ONG (la Maison des cultures du monde) et trouve chez un éditeur privé (les éditions Actes sud et leur collection de poche « Babel »), sa concrétisation. A l'inverse, mais sans contradiction aucune, la double ambition d'une lecture critique de la convention et d'une mise en perspective épistémologique de la notion est ici assumée dans le cadre d'une collection *canonique* de l'ethnologie au ministère de la culture. Ainsi la société civile peut aspirer à la norme autant que l'administration être friande de critique !

Le patrimoine culturel immatériel n'a pas fini de nous étonner...

Sylvie GRENET et Christian HOTTIN

Référence : (Avec Sylvie Grenet) «Un livre politique», avant-propos In BORLOTTO Chiara (dir.) avec la collab. ARNAUD Annick, GRENET Sylvie, *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2011, (coll. ethnologie de la France, cahier n° 26), p. 9-21.

LE PATRIMOINE SAISI PAR L'ÉVÈNEMENT

Christian Hottin : Le thème de recherches des « émotions patrimoniales » intéresse le LAHIC depuis l'époque de la fondation du laboratoire. Pourriez-vous revenir sur les circonstances et les événements qui ont conduit à la formulation de ce projet ?

Daniel Fabre : En fait, l'attention à ce thème fut d'abord toute personnelle et elle est liée à un événement bien précis dont je fus, par hasard et par chance, le témoin. En mai 1989 éclatait à Toulouse ce qu'il est convenu de nommer « l'affaire des mirandes ». À l'occasion de la restauration de Saint-Sernin, l'architecte en chef des monuments historiques qui en était chargé, Yves Boiret, conçoit comme une dérestauration de la restauration précédente celle que Viollet-le-Duc avait conduite en 1860. Après une bataille d'experts qui avait eu pour cadre la commission supérieure des monuments historiques, on aurait pu croire que la décision de dérestaurer allait s'appliquer sans problème. Or, comme vous le savez, dès que les travaux débutèrent, en mai 1989, les adversaires du projet mirent en œuvre tous les moyens pour contrecarrer leur avancée. Il se trouve que je dirigeais alors un laboratoire de recherche, le centre d'anthropologie, situé à deux pas de Saint-Sernin et dans le même bâtiment que la DRAC de Midi-Pyrénées. Plusieurs de mes collègues, enseignants à l'université du Mirail, avaient pris fait et cause pour Marcel Durliat, forte personnalité universitaire toulousaine, très opposé à la dérestauration ; ils m'entretenaient de l'affaire que je voyais se développer tous les jours, sous mes yeux.

C.H. Quelles formes prenait-elle ?

D.F. Toutes les formes imaginables ! Des débats d'experts dont *La Dépêche du Midi* donnait la chronique (au plus fort de l'affaire, qui dura une année, il y avait une page spéciale quasiment tous les jours) ; des manifestations de rue, en particulier autour de la basilique ;

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

une pétition que l'on allait signer devant le parvis de l'église occupée. En fait, deux caractéristiques m'intriguaient considérablement. D'abord, l'apparente disproportion entre l'objet en cause – soit le remplacement des ouvertures situées sous le toit de la nef, donc vraiment dans les hauteurs peu visibles de l'édifice ; Viollet-le-Duc leur avait donné la forme de losanges allongés, Boiret préférait une forme plus romane – et l'ampleur et l'intensité de la mobilisation. Ensuite, le processus d'élargissement progressif et de plus en plus rapide des acteurs engagés et des sphères impliquées. D'une part, le noyau militant, au départ plutôt académique et âgé, était enrichi de jeunes porteurs d'un style de vie et de création artistique alternatifs (certains de ces musiciens étaient par ailleurs mes étudiants en ethnologie), de l'autre, l'échelle du mouvement ne cessait de s'accroître – du local au national et même à l'international, du débat de spécialistes à l'engagement de n'importe quel citoyen, du patrimonial au politique...

C.H. Comment êtes-vous passé de l'étonnement à l'envie de comprendre ?

D.F. Ce ne fut pas immédiat et il faudra pour cela un assez long détour. D'abord, à peine plus tard, je fus amené à suivre une autre affaire assez similaire, à propos de l'élargissement du parvis de l'église Saint-Vincent à Carcassonne. Je n'habitais plus cette ville mais ma mère, qui défila pour sauver le parvis, me gardait les journaux locaux et me faisait la chronique d'une lutte sans issue, là aussi. Par ailleurs, nous étions quelques-uns à proposer, au sein du conseil du patrimoine ethnologique, dont je fus nommé président en 1993, une réorientation partielle des intérêts du Conseil vers l'analyse anthropologique des pratiques patrimoniales. D'ailleurs, lorsque Gérard Ermisse devint le chef de la mission du patrimoine ethnologique et, à ce titre, s'occupa du colloque annuel¹, nous avons suscité des débats et y avons pris part en essayant d'introduire, avec plus ou moins de succès, cette dimension. Je me rappelle, entre autres, du colloque de 1998, placé sous la présidence de Jacques Le Goff, et consacré aux passions patrimoniales².

C.H. Le thème était donc dans l'air et l'intention partagée ?

D.F. En fait, pas du tout, et c'est là le paradoxe. La brillante série de colloques annuels placés sous des présidences prestigieuses (celle de mes collègues de l'EHESS : Pierre Nora, François Furet, Jacques Le Goff, puis celle de Régis Debray etc.) avait pour but, dans l'esprit

1 . Il s'agit des *Entretiens du patrimoine*.

2 . Jacques Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires. Entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard et éditions du patrimoine, 1998, 445 p.

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

de la direction du Patrimoine qui en était le commanditaire, de réfléchir sur « l'inflation patrimoniale » ainsi que sur les moyens de la « refroidir » et d'alléger l'engagement de l'État. Maryvonne de Saint-Pulgent, qui était alors aux commandes, avait ce souci et le discours dominant allait dans ce sens : comment éviter la frénésie patrimoniale que l'État lui même avait consacrée ? Vous noterez que les contributions des ethnologues dans ces colloques publiés sont le plus souvent en porte-à-faux, puisque elles sont résolument descriptives et pas le moins du monde normatives. Il s'agissait de comprendre ce qui se passait dans les pratiques ordinaires du patrimoine et non de donner des avis sur la politique à suivre.

C.H. Mais alors, comment a émergé le thème des émotions comme terrain d'enquête ?

D.F. Par la bande, comme il arrive souvent. Une de mes doctorantes, Bérénice Waty, spécialiste de la lecture, souhaitait aborder un terrain très différent. Elle a été candidate à une bourse de la direction du Patrimoine et elle s'est lancée en 1999 dans une enquête rétrospective sur la dérestauration de Saint-Sernin. D'autre part, des collègues sociologues rennais avaient produit une étude immédiate sur l'incendie du Parlement de Bretagne à Rennes. L'évènement est de février 1994, leur livre est sorti en 1999³. Par ailleurs, un étudiant toulousain travaillait sur la commémoration ratée de la fondation de l'Université de Toulouse, en 1977... Des travaux donc, très peu nombreux en ces débuts, permettaient d'esquisser une première typologie de ces situations que le terme « émotions » permettait non seulement de regrouper commodément mais aussi de penser ensemble.

C.H. Pourquoi « émotions » et non pas « controverses », « affaires » ou d'autres synonymes ?

D.F. Justement parce que c'est le terme le plus englobant. Il reprend l'acception un peu oubliée du XVIII^e siècle où le terme désigne un phénomène collectif, une mise en mouvement spontanée et inattendue, qui conteste l'ordre établi et exerce à son égard une certaine violence, directe ou symbolique. Je me suis à plusieurs reprises attaché à décliner les dérivations du terme et elles sont très riches. D'abord « émotion » est à la charnière du collectif et de l'individuel, ce qui conduit à poser la question même de l'engagement. Et puis « émotion » peut s'exprimer dans des motions, se pérenniser en un mouvement etc. Le champ sémantique qui s'ouvre est très nuancé, très riche... Aussi, au moment de la fondation du LAHIC, en 2000, nous avons fait des émotions patrimoniales un des grands chantiers du

3 . André Sauvage et Jean-Yves Dartiguenave, *L'Incendie du Parlement de Bretagne : la genèse et l'écho d'une catastrophe*, Rennes, éditions Apogée, 159 p.
Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'évènement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

laboratoire et en janvier 2001 je proposai une toute première typologie devant des collègues archéologues à Sienne, en Italie⁴.

C.H. Ce programme a pris corps à travers une série de réalisations concrètes : fiches documentaires, programme de recherche de la mission du patrimoine ethnologique, séminaires et journées d'études, faisant intervenir un grand nombre de chercheurs qui n'étaient pas forcément associés au projet initial. Comment ces modifications d'échelle et ces changements de médium ont-ils contribué à faire évoluer la problématique de départ ?

D.F. Outre la recherche de Bérénice Waty sur Saint-Sernin, les émotions patrimoniales ont fait l'objet du premier séminaire collectif du LAHIC, au cours des années 2001-2002. On peut dire que l'objet a pris forme dans ces débats très suivis par tous les membres fondateurs du laboratoire. À cette occasion, nous avons d'abord élargi considérablement la série des cas examinés y incluant, par exemple, des affaires comme celle du fichier juif ou des colonnes de Buren. Ensuite, l'ensemble s'est internationalisé : de la destruction des Bouddhas de Bamian à la difficile récupération des traces du ghetto de Varsovie. Simultanément, nous avons réfléchi aux modalités d'approche de ces situations et nous nous sommes tout simplement demandé : comment les décrire sans laisser passer l'essentiel ? Ce qui est toujours une bonne question. Ensuite, nous avons invité dans le séminaire des collègues sociologues qui avaient été aux prises avec des phénomènes semblables et avaient tentés d'en tirer des outils méthodologiques et théoriques. Or il se trouve qu'une bonne part des sociologues attachés à sortir du modèle de la sociologie critique, incarnée par Pierre Bourdieu, travaillaient à construire une sociologie de la critique dont les débats et controverses étaient le thème central ; il convenait de montrer que les sujets sociaux n'étaient pas mus par des forces qui s'imposaient à eux du dehors (et du dedans puisqu'elles étaient incorporées dans l'habitus) mais que leur capacité d'argumentation, de mobilisation et d'action étaient présentes, insérées dans des situations et actions largement autonomes. Aussi, dès 2001, avons-nous demandé à Nathalie Heinich (membre associé du laboratoire) qui avait étudié l'affaire des colonnes de Buren, à Philippe Urfalino, qui avait publié son ouvrage sur l'Opéra Bastille⁵, et à Francis Chateaureynaud qui mettait au point un logiciel de traitement des controverses de venir discuter avec nous de leurs analyses en s'en tenant au niveau de généralisation qui leur semblait possible, eu égard à leurs résultats. Cela donna lieu à des séances passionnantes. Bien entendu, il ne s'agissait pas pour nous de s'en tenir à une

4 . Daniel Fabre, «Catastrofe, scoperta, intervento o il monumento come evento», Andreina Ricci (dir.), *Archeologia e urbanistica*, Florence, All'Insegna del Giglio, 2002, p.19-29.

5 . Philippe Urfalino (éd.), *Quatre voix pour un opéra : une histoire de l'Opéra Bastille racontée par Michèle, Audon, François Bloch-Lainé, Gérard Charlet, Michael Dittmann*, Paris, A. M. Métailié, 1990, 310 p.

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN « le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

simple application de méthode ou à une simple vérification de la manière dont la société fonctionne ; nous tenions à conserver à notre objet sa spécificité en montrant comment les « émotions patrimoniales » ne sont pas des affaires tout à fait comme les autres, puisque, justement, elles mettent en jeu les valeurs spécifiques que l'objet « patrimoine » cristallise aujourd'hui.

C.H. Mais qu'en est-il de l'aspect « inventaire appliqué » qui semble s'imposer assez vite ?

D.F. Ce fut un moment important et qui mérite une réflexion approfondie ; il est, en effet, toujours instructif de méditer les échecs. Dans le programme du tout nouveau LAHIC la mission du patrimoine ethnologique de l'époque avait repéré le possible intérêt immédiat de ce thème des émotions patrimoniales et avait convaincu la directrice de la DAPA, Wanda Diebolt, d'en faire un thème privilégié en créant même un observatoire de ces événements. L'argument pour ce faire était astucieux : généralement l'administration ne voyait pas venir ces affaires, elle n'y tenait pas le beau rôle et les fonctionnaires, très compétents, qui les avaient à charge étaient toujours tiraillés entre l'application de règles et de décisions centrales et les spécificités de situations locales complexes, difficiles à saisir et tout a fait ignorées. Ce déficit grave incitait à un suivi plus attentif et plus régulier. De fait, indépendamment du LAHIC, Bérénice Waty fut chargée d'imaginer cet « Observatoire permanent des émotions patrimoniales » en mettant d'abord au point une fiche descriptive. Le résultat de son travail, consigné dans un rapport de décembre 2002, est fort intéressant puisqu'elle y souligne tous les obstacles que rencontre un pareil projet. Le principal étant que toutes les émotions, même lorsqu'elles naissent de catastrophes mobilisatrices, débouchaient sur des controverses et des conflits dans lesquels l'ethnologue ne pouvait assumer la place du collecteur de renseignements destinés à alimenter une base de données au sein du ministère dont ils contestaient souvent les décisions. De plus, les acteurs semblaient tout disposés à interdire la publication de leurs documents. L'observatoire, voué à enregistrer des affaires closes, perdait beaucoup de son efficacité attendue. L'application administrative en venait à précéder la recherche et même, d'une certaine façon, à l'entraver. Soit le contraire du but, assez irénique, que l'on s'était donné au départ. En conséquence, il convenait d'arrêter les frais et de revenir à ce qui doit être toujours la première étape : conduire des recherches approfondies sur quelques cas bien choisis afin de se donner une connaissance réelle et actualisée du phénomène. C'est cette voie qui a ensuite été explorée puis poursuivie avec vous en lançant un programme de recherche qui a abouti à trois monographies solides : sur la tempête de 1999 dans le parc de Versailles, l'incendie du

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

château de Lunéville et le projet de barrage dans la vallée des Camisards en Cévennes.

C.H. La question des émotions patrimoniales est une approche transversale de l'ethnologie du patrimoine, qui vient recouper les approches sectorielles développées dans d'autres projets et programmes du laboratoire. En quoi cette problématique peut elle apparaître comme une sorte de « fil rouge » structurant qui explicite l'ensemble du programme de l'équipe ?

D.F. Le programme du LAHIC est entièrement contenu dans son intitulé : histoire et anthropologie de l'institution de la culture. Il repose sur un constat général qui voit dans l'évolution des sociétés modernes croître l'autonomisation de certains champs structurants de la vie sociale tel l'économique, le politique et le religieux, pour citer les trois domaines qui ont fait l'objet des enquêtes les plus décisives. Cette « grande transformation », pour reprendre l'expression de Karl Polanyi, touche également le domaine que l'on désigne aujourd'hui sous le nom commun de « culture ». Il n'est plus de société qui ne se revendique et ne se pense comme telle sans inclure au cœur même de sa définition un ensemble de pratiques, de sites, d'œuvres... grâce auxquels s'identifier personnellement et collectivement. La langue en fait partie, mais aussi la littérature, les arts, les paysages, le patrimoine dans ses divers contenus etc. Le mouvement même d'institution de la culture implique trois moments articulés mais distincts : la séparation de biens dont la qualification de « culturels » transforme le statut et, oserais-je dire, l'essence ; la médiation entre ces biens et leurs ayant-droit qui, idéalement et illusoirement, sont tous les membres d'une société ; l'identification de collectifs et d'individus par le truchement de ces biens sans maître que l'on s'approprie de multiples façons. L'échelle de ces processus a d'abord été nationale mais elle peut être aussi régionale, locale, professionnelle etc. Le fait nouveau est que cette production de biens particuliers, dits biens culturels, est aujourd'hui mondialisée et qu'il n'y a plus de société qui se veuille telle sans élection explicite de ce qui est, en son sein, considéré comme culture. Ce qui relativise les éternels débats sur ce qu'est la culture pour les anthropologues. Au cœur de ce processus se place un acte très difficile à appréhender, c'est l'attribution de valeur et donc l'introduction d'une qualification nouvelle ainsi que le bouleversement de l'échelle indigène des valorisations. On voit bien le rôle que les institutions étatiques ont joué dans ces qualifications et requalifications, dans leur définition, leur administration, leur gestion quotidienne, mais on mesure mal jusqu'à quel point et selon quelles modalités ces attributions de valeur ont été activement prise en charge par les « gens » auxquels elles semblent être imposées de haut.

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

Les émotions patrimoniales nous conduisent donc au cœur du processus d'attribution de valeur et révèlent aussi bien ce qu'il y a de consensuel et ce qu'il peut y avoir de polémique dans ce geste qui élit, sépare et, plus ou moins, partage. Autrement dit, l'étude des émotions patrimoniales est un poste d'observation, central, décisif, du processus général d'institution de la culture. Mais il y a plus. L'énoncé des traits généraux du processus d'institution de la culture, tout en situant à leur juste place quantité de travaux particuliers sur le champ culturel, risque d'apparaître comme exagérément englobant. Non qu'il soit nécessaire de se rabattre nécessairement sur les micro-observations de cas : la perspective large me semble tout aussi indispensable, mais à condition que ses propositions les plus cruciales puissent être soumises à une approche empirique et faire l'objet d'enquêtes. Les émotions patrimoniales sont un excellent terrain pour deux branches de la sociologie récemment développées : celle qui s'intéresse aux affaires, débats et controverses en portant toute son attention sur les argumentations affrontées (ce qui réalise le programme descriptif contenu dans la très ancienne rhétorique), celle qui s'intéresse aux mobilisations et qui reprend à nouveaux frais les questions de la branche minoritaire de la sociologie française, du côté de Tarde et Le Bon pour simplifier. J'ajouterais, et c'est essentiel, qu'elles me semblent offrir, au-delà même des traits qui les rassemblent, un terrain exemplaire où mettre à l'épreuve toutes les grandes propositions qui constituent théoriquement le champ de l'institution de la culture. On peut les utiliser comme un des multiples exemples de la créativité stratégique des groupes mais leur véritable enjeu scientifique est, à mes yeux, d'éclairer le processus d'attribution de la valeur culturelle et donc de définition de celle-ci dans son ensemble. Et ce, en affirmant la puissance de l'ethnographie comme forme d'approche et source de problématisation.

C.H. Nombre de cas étudiés dans le programme de recherche renvoient aux années 1980-1990, décennies patrimoniales par excellence, de part et d'autre des commémorations de 1989. Peut-on penser que les émotions patrimoniales sont un objet historiquement daté, qui perdrait sa pertinence dans un contexte marqué par une moindre omniprésence de la notion de patrimoine dans le débat public ?

D.F. La question est complexe, exigerait une recherche spécifique et mérite une réponse détaillée. D'abord, un mot sur le problème méthodologique qu'elle pose sans le souligner. L'étude des émotions prend place le plus souvent après que l'événement émotionnel a eu lieu, c'est-à-dire qu'elle en reconstitue l'émergence, l'intensité, le feu mais à distance, à partir des multiples traces que l'émotion a laissées, ainsi que de la mémoire des acteurs et des témoins pour qui l'enquête est une sorte d'anamnèse. D'où la recommandation d'observer,

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

autant que possible, l'émotion en cours, ce qui oblige à se tenir à l'affût et à se rendre disponible. Ce n'est pas toujours faisable et cela nécessite une approche particulière. Pour ce qui est de l'historicité du phénomène, elle n'est pas contestable, on devrait pouvoir tracer une sorte de courbe des émotions qui figurerait leur intensité variable dans le temps... Mais attention aux effets d'optique. En fait, l'émotion, entendue comme mobilisation soudaine qui va toujours au delà du petit groupe des experts institutionnels, qui crée littéralement des groupes inédits ne vivant ensemble que dans la temporalité spécifique de la mobilisation, est consubstantielle à la notion de patrimoine et accompagne son émergence et son extension. Par exemple, le travail sur Saint-Sernin en 1990 a ramené au jour une émotion importante qui avait opposé, en 1860, le premier restaurateur de la basilique, l'illustre Viollet-le-Duc, et les membres de la société archéologique du Midi de la France, qui tenaient à conserver la prééminence sur le territoire où s'exerçait leur érudition. Sans doute y a-t-il un changement d'échelle qui tient à la fois à la démocratisation du sentiment patrimonial (Aloïs Riegl la repérait bien en 1905, c'est un aspect essentiel de sa notion d'« ancienneté ») et à l'intense médiatisation de toute « affaire » locale puisque la presse vit de cela, cependant que l'on voit aujourd'hui Internet prendre le relais. En réalité le nombre des émotions, plus discrètes, qui ponctuent le passé est considérable et je suis prêt à parier qu'après la parution de nos travaux, les historiens vont en multiplier le nombre. Reste à comprendre la force de ce registre de l'émotionnel en matière de patrimoine. Elle tient au rapport de la notion, de la conscience et de l'action patrimoniales avec la situation de « perte », c'est-à-dire d'amointrissement de l'être et d'évidence irrémédiable de la mort. Il me semble que, loin de s'effacer, ce registre ne cesse de se réactiver et de s'étendre. Nous nous sentons tous aujourd'hui « concernés » par la disparition de la faune polaire et des paysages qui l'accueillaient, nous nous indignons de l'effacement annuel de dizaines de langues orales, nous n'admettons plus le décroît du nombre des espèces vivantes. Il y a dans cette rébellion une part de rationalité – ce sont les arguments écologiques sur la biodiversité – mais il y a surtout le pathétique de toute perte qui affecte chacun. Donc, contrairement à ce qu'un regard sur le temps court pourrait laisser entendre, l'émotion patrimoniale est en train de s'étendre et de se généraliser. D'où la puissance du thème et l'urgence d'en entreprendre l'exploration.

Daniel FABRE, Directeur d'études à l'EHESS
Directeur du LAHIC

Christian HOTTIN, Conservateur du patrimoine
Adjoint au DPRPS - Direction générale des patrimoines

Référence : « Entretien entre Daniel FABRE et Christian HOTTIN
« le patrimoine saisi par l'événement », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011.

RETOUR SUR LES DÉTOURS D'UN PROGRAMME DE RECHERCHES*

Décomposant dans son ouvrage *La Fabrique du patrimoine* les différents éléments de la chaîne patrimoniale, Nathalie Heinich place, en tête de ce processus et en regard du « travail de l'expertise », le travail de l'émotion. Elle évoque à ce propos une anecdote, familière aux oreilles des membres du LAHIC, dont les traits distinctifs révèlent la qualité d'émotion patrimoniale exemplaire, mais qui paraît en outre avoir joué un rôle non négligeable dans la mise en route du processus d'élaboration du programme de recherches du même nom :

« Dans le texte de fondation du laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), qu'il a créé en 2001, l'anthropologue Daniel Fabre raconte comment, en 1991, une ville du sud de la France dotée d'un célèbre centre historique médiéval fut secouée par une grande agitation : à la suite d'une banale opération d'urbanisme menée par la municipalité, consistant à faire abattre les constructions entourant une église gothique pour construire un petit immeuble collectif, l'église est devenue pleinement visible, grâce au recul ainsi créé. Le curé demande alors publiquement qu'on renonce à l'immeuble pour laisser l'espace ouvert et offrir ainsi un véritable parvis. L'idée provoque l'enthousiasme, mobilisant habitants, sociétés savantes, commissions officielles du ministère de la Culture, candidat de l'opposition. Face à l'inflexibilité du maire, le curé entame alors une grève de la faim [...] Après trois mois de manifestations, l'arrêt du chantier et une bataille juridique, l'affaire se conclut sur une demi-victoire : l'entreprise se contentera d'aménager devant l'immeuble un jardin face à l'entrée de l'église [...] »¹

[Illustration : Saint-Vincent de Carcassonne]

De fait, avec quelques autres événements², cette affaire du parvis de l'église Saint-Vincent de Carcassonne marque une étape dans l'élaboration de questionnements, d'abord diffus et abordés de manière ponctuelle lors de séminaires et de colloques³, qui trouvèrent avec la création du LAHIC en 2001 un cadre institutionnel pérenne. Si les études rassemblées dans ces présentes *Livraisons*

*Ce texte, qui pourrait être qualifié de « rapport » sur le programme de recherche, a été présenté sous une forme abrégée en introduction des journées d'études « Émotions patrimoniales » tenues à Paris, au ministère de la Culture, les 18 et 19 mai 2010. Ces journées constituaient le colloque conclusif du programme. Je tiens à remercier Claudie Voisenat et Bérénice Waty pour leur relecture attentive de ce texte et pour leurs remarques.

1. Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine*, Paris, 2009, éditions de la Maison des sciences de l'Homme (collection Ethnologie de la France, n° 31), 288 p.
2. Daniel Fabre rapproche l'émotion carcassonnaise de deux autres événements languedociens : la guerre des mirandes de Saint-Sernin de Toulouse et l'échec de la célébration du 8^e centenaire de la fondation de l'université de Toulouse.
3. On pense ici, entre autres rencontres, au séminaire de Carcassonne de 1997 qui préfigura les programmes de recherches consacrés à l'ethnologie des monuments historiques.

d'histoire de l'architecture, ainsi que dans un précédent numéro de la revue⁴, ne restituent qu'une part des objets et des thématiques abordés dans le programme de recherche, il semble important, pour qui veut en présenter une forme de bilan, d'une part de replacer le projet des émotions patrimoniales dans l'ensemble des axes de recherches du LAHIC et, d'autre part, de livrer de ce programme une description diachronique : conduit sur près de dix ans, il a en effet pris tour à tour la forme d'un séminaire, puis d'un appel d'offres, avant de s'achever sur un cycle de journées d'études. En outre, divers prolongements ont été envisagés (notamment la création d'un « observatoire »), avant d'être abandonnés en cours de route. Autant de transformations qui ont modifié les contours de la thématique initiale. S'agissant des résultats produits, se pose aussi bien la question de l'approfondissement de la problématique, que celle de la pertinence des élargissements opérés. Doit en outre être nécessairement abordé le problème des choix faits dans la sélection des sources analysées (orales et écrites, mais plus fréquemment produites par les acteurs de l'émotion que par les institutions patrimoniales) et de leur impact sur les résultats. Un retour sur les hésitations méthodologiques rencontrées dans le cadre du projet avorté d'observatoire des émotions patrimoniales pourra alors s'avérer particulièrement utile. En d'autres termes : si émotion collective il y a lors d'une émotion patrimoniale, qu'en est-il de son traitement par ceux qui sont du côté de l'expertise ? Questionnement auquel le travail de Nathalie Heinich apporte quelques premiers éléments de réponse.

De l'ethnologie du patrimoine en général

Si les axes de travail du LAHIC sont multiples⁵, il n'en reste pas moins que la recherche en « ethnologie du patrimoine », déclinaison particulière du projet global voué à « l'anthropologie de la culture », constitue depuis les origines de l'équipe un domaine privilégié pour ses chercheurs. Il s'agit en outre du programme qui a suscité le plus grand nombre de collaborations avec le ministère de la Culture (mission du patrimoine ethnologique puis mission ethnologie au sein de la ci-devant direction de l'architecture et du patrimoine⁶) et mobilisé les moyens humains et financiers les plus importants dans le cadre de ce partenariat. En lui-même, le chantier de l'ethnologie du patrimoine n'est pas seulement un partenariat de recherche entre le laboratoire et le ministère : il est l'un des deux volets constitutifs de l'évolution qui a affecté au cours des années 1990 l'activité de la mission du patrimoine ethnologique, et qui reste connue sous l'appellation de « tournant réflexif »⁷. La présentation des

4. voir à ce propos le n° 17 des *Livraisons d'histoire de l'architecture*.

5. Voir le site du laboratoire et la présentation des différents axes de recherche.

6. Depuis le 15 janvier 2010 les missions, moyens et personnels de la mission du patrimoine ethnologique ont été intégrés au sein du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la direction générale des patrimoines. Le département est en charge du patrimoine ethnologique et de la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

7. Ce volet a principalement concerné l'activité de la mission en administration centrale, à travers la définition des thèmes des appels d'offres. Le second volet a été écrit, mis en œuvre et analysé par les ethnologues du ministère de la Culture agissant en région (ethnologues régionaux, conseillers pour l'ethnologie), il consiste en une évolution d'une ethnologie des objets patrimoniaux vers une ethnologie d'expertise sur le patrimoine. Voir Jean-Louis Tornatore, « La

différents chantiers ouverts dans cet axe permet de mieux comprendre l'originalité, la singularité même du travail sur les émotions patrimoniales.

Ethnologie des monuments historiques⁸

Il faut remonter aux années précédant la création du laboratoire pour comprendre la genèse de ce programme. En 1996, la mission du patrimoine ethnologique attribue un soutien à une recherche conduite par Eric Mension-Rigueau et consacrée aux propriétaires privés de châteaux classés parmi les monuments historiques. L'historien souhaite étudier un « nouvel usage », celui de la « mise en valeur et de l'exploitation des châteaux privés dans la France contemporaine », avec ses « stratégies d'adaptation et de reconversion »⁹. Cette recherche est décidée au moment où, dans le cadre du GARAE (groupement audois de recherche et d'animation ethnographique), Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, tous deux ethnologues, enquêtent sur la cité de Carcassonne. Leur travail, suivi par Christian Jacquelin, conseiller pour l'ethnologie à la DRAC de Languedoc-Roussillon, bénéficie également du soutien de la mission du patrimoine ethnologique. Ce terrain d'enquête, sous l'intitulé « La cité de Carcassonne : entre mémoire et usage »¹⁰, aborde d'emblée un certain nombre de questions qui structureront les projets à venir : « comment naît un monument ? Quelle est la dynamique qui transforme un espace aux confins de l'invisible en un lieu de mémoire puis de vénération identitaire ? Quelles figures de l'imaginaire président aux choix de la glorification et de quelles variations sont susceptibles les regards fondateurs¹¹ ? » Si le concept de « lieu de mémoire » ramène aux problématiques historiennes élaborées au cours de la décennie précédente, dans le sillage du projet-programme orchestré par Pierre Nora¹², le souci d'analyser les « dynamiques » préfigure de nouvelles interrogations, qui déboucheront sur la synthèse résumée par Daniel Fabre dans le triptyque « déclassement – classement – sur-classement »¹³. Entre le 25 juin et le 28 août 1999, est présentée à Carcassonne une exposition, « *La Cité en images. Voir, habiter, rêver* », qui reprend les conclusions de leur recherche, laissant, à côté de l'étude des représentations de la Cité depuis les temps modernes, une large place à la perception du lieu par ses habitants : « Mais, à côté

difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, mars 2004, p. 149-160.

8. Des éléments de ce paragraphe ont été précédemment publiés dans la préface « Ethnologie vagabonde » de l'ouvrage dirigé par Daniel Fabre et Anna Iuso *Les Monuments sont habités*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme (collection cahiers d'ethnologie de la France, n° 24), 2010, 336 p. Version disponible en ligne : <http://terrain.revues.org/index13887.html>

9. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n°4.

10. Une version remaniée du rapport de recherche final de Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès sera prochainement publiée dans la collection de publications électroniques Les Carnets du LAHIC. Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, *La Cité de Carcassonne ou les temps d'un monument*, Paris, LAHIC – DPRPS – direction générale des patrimoines (collection Les carnets du LAHIC, n° 5), 2010 : <http://www.iac.cnrs.fr/lahic/spip.php?article837>

11. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 2.

12. Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1994, 7 vol.

13. Daniel Fabre, « Introduction : habiter le monument », Daniel Fabre et Anna Iuso (dir.), *Les Monuments sont habités*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'Homme (collection Cahiers d'ethnologie de la France, n° 24), 2010, 336 p. Version intégrale en ligne :

<http://terrain.revues.org/index13888.html>

de ses visions extérieures, il y a aussi le point de vue des habitants qui, à vivre à l'intérieur de la double enceinte de remparts, au cœur de la forteresse restaurée, y ont développé un imaginaire particulier. [...] De l'aube de la restauration à nos jours, à travers l'exploration des représentations, iconographiques et mentales, c'est donc à une double découverte des façons, étrangères et autochtones, érudites et populaires, passées et actuelles, de voir et penser le monument que *La Cité en images* nous convie »¹⁴. [

Bien avant cette restitution en direction d'un plus large public, de la conjonction de ces deux projets de recherches est née l'idée d'un stage, organisé du 30 septembre au 3 octobre 1997, et consacré aux « regards anthropologiques sur les monuments historiques ». Pour la première fois, sans doute, se trouvent rassemblés, autour de cet objet émergeant, chercheurs et conservateurs du patrimoine¹⁵. Le mode d'échange privilégié, celui du stage, invite à poser les termes du débat dans une formulation qui lie intimement recherche fondamentale et application pratique – un objectif qui reste présent dans toutes les déclinaisons ultérieures du projet : « L'ethnologie peut aider à comprendre le goût croissant du public pour le patrimoine et la place et la fonction que les Monuments historiques occupent dans notre société »¹⁶. Dès cette époque, se dessine, dans un horizon encore flou, la thématique des émotions patrimoniales. La qualité des interventions et l'intérêt que suscite la question conduisent, et c'est assez rare s'agissant d'un stage pour qu'on le souligne ici, à tirer un ouvrage collectif de cette rencontre : ce sera *Domestiquer l'histoire*¹⁷.

Ce séminaire et l'ouvrage collectif qui en est issu viennent clore une première séquence de ce parcours de recherche, en même temps que s'en ouvre une autre. Elle vient se greffer sur un appel d'offres lancé en 1996 par la mission du patrimoine ethnologique et consacré aux enjeux contemporains de l'histoire locale. Les problématiques liées aux monuments historiques y trouvent leur place, comme en témoignent les recherches menées par Sylvie Sagnes sur l'église de Rieux. En 1999, un colloque organisé à Toulouse, avec le centre d'anthropologie, permet de tirer les conclusions de l'appel d'offres, en offrant quatre axes de réflexions à partager : « Les échelles de l'histoire ; histoire et lien social ; fêtes et rites de l'histoire ; histoire, mémoire et patrimoine »¹⁸. Nombreuses sont encore les enquêtes qui portent sur le Midi de la France, mais d'autres terrains, parisiens ou languedociens, élargissent les perspectives : d'autres chercheurs s'intéressent à la perception et à l'usage de ces monuments contemporains, patrimoniaux par nature, que sont par exemple la toute neuve Bibliothèque nationale de France à Paris-Tolbiac, ou encore le quartier Antigone à Montpellier. L'élargissement européen arrive en 2001, avec le colloque romain ayant pour thème « Vivre le temps.

14. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 3.

15. Le stage a marqué les esprits, et les joutes entre Olivier Poisson et Jean-Michel Leniaud, une décennie passée, restent encore dans la mémoire des participants.

16. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n° 1.

17 Daniel Fabre et Claudie Voisenat (dir.), *Domestiquer l'Histoire, ethnologie des monuments historiques*, (collection Cahiers d'ethnologie de la France, n° 15), Paris, 2000, 224 p.

18. GARAE / Ethnopôle Territoires ; Ethnologie du patrimoine, patrimoine de l'ethnologie », programme I, L'ethnologie du patrimoine et la question du monument – Bilan et projets 1996-2006, fiche n°5.

Anthropologie, histoire et patrimoine ». Cette rencontre donne toute leur place à des études de cas en Italie, tels que les *Trulli* d'Alberobello ou les *Sassi* de Matera¹⁹, tous deux situés dans les Pouilles, qui viennent confirmer et enrichir les hypothèses formulées sur les terrains méridionaux français. Pour l'essentiel, les contributions des *Monuments sont habités*, ouvrage collectif paru en 2010 dans la collection des « Cahiers d'ethnologie de la France » proviennent de ces dernières manifestations. Fin de la deuxième séquence.

On pourrait croire le sujet clos et le débat provisoirement épuisé. Il n'en est rien. En premier lieu, après ce point d'orgue de l'année 2001, les recherches portant sur les usages nouveaux des monuments anciens vont se poursuivre. Certes, l'appareil épistémologique permettant de penser ces nouveaux objets d'études ethnologiques est désormais pour l'essentiel en place. Il mérite maintenant d'être décliné, approfondi, dans une série de travaux qui rejoignent les préoccupations des acteurs de la chaîne patrimoniale : ainsi, en Languedoc-Roussillon, c'est au tour de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, monument ressuscité en même temps que monument habité, de retenir l'attention, comme en témoignent les recherches menées par le GARAE, en lien avec la DRAC, dont les premières conclusions ont été portées à la connaissance du public en 2006²⁰ et dont les résultats ont été édités en 2010²¹. Mais le plus important reste à venir : à considérer le chemin parcouru depuis l'an 2000, on ne peut s'empêcher de penser que les monuments historiques ont été le modèle – inconscient – ou à tout le moins le prototype d'une série de travaux initiés depuis lors et qui ne négligent pour ainsi dire aucun secteur du patrimoine. **[Illustration : Chartreuse de Villeneuve]**

L'institution archéologique

Cet autre programme, contemporain lui aussi de la fondation du laboratoire, puise en effet ses sources dans l'ethnologie des monuments historiques, avec le désir manifesté par plusieurs chercheurs d'explorer les perceptions et les représentations d'éléments parmi les plus anciens du patrimoine. Notons cependant qu'au foisonnement protéiforme des débuts succède une approche plus raisonnée, plus systématique, celle d'un programme de travail structuré autour de cinq axes. Il trouve son moment séminal dans les journées organisées à Besançon du 15 au 17 juillet 2002, lors de séances ainsi définies par les organisateurs : « Ni colloque en forme, ni séminaire focalisé, les "journées de Besançon" sont très exactement un atelier. Elles permettront de baliser un domaine assez neuf – une anthropologie sociale et historique de l'archéologie comme discipline, comme champ de la politique, comme pratique diffuse – en présentant dans des communications assez brèves un état des lieux et des pistes de recherche ». « Archéologie et construction identitaire », « Les politiques publiques de l'archéologie », « De l'archéologie à l'archéologue », « Le raisonnement

19 .Voir aussi à ce propos les travaux en cours d'Illaria d'Auria à l'université libre de Bruxelles : <http://lamc.ulb.ac.be/spip.php?article64>

20. Voir les recherches de Jean-Pierre Piniès et les journées d'études organisées en novembre 2006 par le GARAE (Pratiques anciennes et nouveaux usages du monument, rencontres à la Chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon). Une séance du Bistrot des ethnologues, à Montpellier, a en outre été consacrée à cette recherche.

21. Voir Jean-Pierre Piniès, *La chartreuse de Villeneuve, Métamorphoses d'un monument*, Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 2010, 416 p.

archéologique », « Art et archéologie » sont quelques uns des thèmes développés lors des séances par des archéologues, des anthropologues, des historiens et des restaurateurs. Comme cela fut le cas précédemment pour les Monuments historiques, la pluralité des points de vue, ceux des chercheurs comme ceux des acteurs du patrimoine, est de mise, et la manifestation se tient avec le concours actif de plusieurs services régionaux d'archéologie.

Rapidement, les projets émergent et se structurent. Coordonné par Sylvie Sagnes, un groupe s'intéresse aux relations entre archéologie et autochtonie, partant du postulat que l'archéologie occupe – ou a occupé – une place essentielle dans l'affirmation des différents nationalismes, mais avec le souci d'appliquer cette grille d'étude à des terrains plus étroitement circonscrits. Deux sessions réunissent les équipes engagées dans la recherche, en 2003 et 2004, dont les résultats seront publiés aux éditions du GARAE²². Presque simultanément, naît l'idée d'étudier de près les politiques archéologiques, notamment en comparant les situations observées dans plusieurs capitales, telles que Londres, Rome et Paris : après plusieurs avatars, ce projet s'est finalement concrétisé en novembre 2009 à travers l'organisation avec l'Université Laval de Québec d'un colloque international.

Animé par Noël Barbe et Jean-Louis Fabiani, un troisième axe de travail se développe, autour de l'étude de la discipline archéologique : quel est, précisément, son régime disciplinaire ? Entre sciences dures et sciences humaines, « entre perspective naturaliste et perspective sociale, entre modélisation et récit, entre culture naturaliste et récit bien fondé » ? Quel est son statut épistémologique ? Comment ont évolué en son sein les modèles de raisonnement ? Quel fut – et quel est encore – l'espace des controverses archéologiques ?

Est seulement esquissé un quatrième thème de recherche, celui des écritures de l'archéologie, qu'elles soient savantes ou normatives, historiquement fondées ou fictionnelles, écrites ou visuelles. Quelque huit ans après le lancement du programme consacré à l'institution archéologique, ce domaine reste encore à explorer²³, alors même que sont publiés les résultats des recherches issues du cinquième et dernier axe de travail, celui des imaginaires de l'archéologie. Avec les *Imaginaires*, l'approche interdisciplinaire a précédé la restructuration administrative de la direction de l'architecture et du patrimoine, et ce chantier dirigé par Claudie Voisenat a bénéficié, à partir de 2006, des contacts noués entre chercheurs et archéologues de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie et de l'inventaire, en particulier à l'occasion de la découverte du merveilleux fonds des « hétéroclites » des archives de l'archéologie²⁴. On peut former le vœu qu'ethnologues, archivistes, juristes, historiens et archéologues sauront prochainement renouveler cette expérience d'interdisciplinarité, dont les résultats publiés attestent le succès, pour dire comment s'écrit l'archéologie, après avoir montré comment on la rêvait.

22. Sylvie Sagnes (dir.) *Archéologie et autochtonie*, Carcassonne, éditions du GARAE - Hésiode, à paraître en 2011. Voir <http://www.iiaac.cnrs.fr/laahic/spip.php?article4>

23. Ce devrait être chose faite à l'automne 2011 avec la tenue à Rome, en partenariat avec l'École française de Rome d'un séminaire sur ce sujet.

24. Claudie Voisenat (dir.), *Les Imaginaires archéologiques*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme (collection Cahiers d'ethnologie de la France, n° 22), 2008, 274 p.

Archives, musées et Inventaire général : d'autres chantiers en cours

Très rapidement, en lien avec le séminaire « Archives et sciences sociales » de l'EHESS, l'intérêt des ethnologues et historiens de l'équipe s'est porté vers cette institution encore mal connue et peu étudiée que sont les archives. Les journées d'études consacrées au « Lieu de l'archive »²⁵, en juin 2003, ont été le temps fort de ce travail collectif. Après une interruption de quelques années, la question des archives a été abordée par de nouveaux moyens et dans un autre contexte, à travers un atelier pluriannuel consacré au rôle central mais insuffisamment étudié à ce jour de la collecte dans le processus de fabrication de l'archive institutionnalisée (séminaire conduit en partenariat avec l'équipe anthropologie de l'écriture du IIAC, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du monde contemporain, UMR 8177). Peu après, une première enquête ethnographique sur le fonctionnement des services d'archives a été confiée à Anne Both, ethnologue, chercheur associé à l'IDEMEC²⁶.

Contrairement aux domaines évoqués précédemment, les musées n'ont pas été l'occasion de séminaires ou de programmes de recherches, mais ont été étudiés, généralement en partenariat avec les institutions concernées, dans le cadre d'enquêtes ponctuelles. Parmi celles-ci, relevons plus particulièrement le travail de Véronique Moulinié et Sylvie Sagnes, chargées de recherches au CNRS, auprès du Museon Arlaten²⁷.

Enfin, l'Inventaire général, et plus particulièrement ses méthodes d'enquêtes, l'élaboration de ses critères de sélection et le fonctionnement de ses services, ont fait l'objet d'une étude confiée en 2002 par Michel Melot, alors sous-directeur de l'Inventaire, à Nathalie Heinich, directrice de recherches au CNRS, chercheur au CRAL et chercheur associée au LAHIC. On reviendra plus loin sur les prolongements de cette enquête, valorisée notamment à travers la publication du livre consacré à la « fabrique du patrimoine » en 2008.

Si l'évaluation des travaux du laboratoire effectuée par l'AERES au cours du premier semestre 2009 a conclu à la grande qualité des programmes engagés et a rendu hommage à leur caractère interdisciplinaire riche de partenariats tant en France qu'à l'étranger, il n'en reste pas moins que la grande proximité institutionnelle entre le laboratoire et le ministère et l'objectivation du second par le premier, a conduit les évaluateurs à critiquer – encore que de manière très atténuée – la tendance du laboratoire à agir à la manière d'un bureau d'études « certes de très grande qualité » attaché aux services de l'administration du patrimoine. Pour feutrée qu'elle soit, la critique mérite d'être examinée de près. Les questions posées par les développements successifs du programme consacré aux

25. Les actes de ces journées ont été publiés en 2005 : *Lieux d'archive. Une nouvelle cartographie : de la maison au musée* (Philippe Artières et Annick Arnaud, dir.). Sociétés et représentations, n° 19, avril 2005, 337 p.

26. Voir Anne Both, *Ce qui est fait n'est plus à faire : ethnographie d'un centre d'archives municipales* (étude réalisée dans le cadre du programme de recherche « Les fabriques du patrimoine » pour la mission à l'ethnologie, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture), Paris, direction de l'architecture et du patrimoine, 2009, 104 ff dact.

27. Il est intéressant de signaler que le laboratoire a envisagé en 2005-2006 la mise en place, en partenariat avec la mission ethnologie de la DAPA, d'un programme de recherches consacré aux évolutions récentes des musées de sociétés et plus particulièrement aux difficultés rencontrées par ces établissements pour renouveler leur muséographie, leur discours et partant leurs publics. Pour des raisons institutionnelles, tenant à la mise en place d'un projet piloté par la DAPA mais portant sur un domaine relevant traditionnellement de l'expertise de la DMF (et plus précisément de son inspection générale), il n'a pas été alors possible de faire aboutir le projet. La nouvelle organisation des institutions patrimoniales en une seule direction générale rend a priori caduc ce conflit de légitimité.

émotions patrimoniales montrent, selon nous, qu'il n'en est rien.

Des émotions patrimoniales en particulier

Le panorama que l'on vient de dresser des recherches en ethnologie du patrimoine (en adoptant une répartition disciplinaire selon les différents secteurs du patrimoine, différente de celle qui aurait pu être faite par un ethnologue) est celui dans lequel s'inscrit le programme consacré aux émotions patrimoniales. Contrairement aux autres, il est centralisé, transversal (puisque portant sur l'ensemble du champ du patrimoine) et ouvertement interdisciplinaire (incluant des historiens et des conservateurs du patrimoine). On verra ici qu'il a pu, en certains cas, croiser des thématiques de recherches présentes dans d'autres axes de travail, et que certains ethnologues ont pu, à l'occasion, nourrir le dossier des émotions à partir de matériaux provenant de terrains conduits dans ces autres programmes. Sans devenir la colonne vertébrale de la vie du laboratoire, les « émotions », programme au long cours, traité selon différentes modalités de pilotage de la recherche, a sans doute été pour le LAHIC l'un des lieux de débats les plus actifs, en même temps qu'un miroir tendu – mais pas toujours accepté – vers l'institution du patrimoine.

Un séminaire pour commencer

Dès 2001, les émotions patrimoniales font l'objet du séminaire interne du LAHIC²⁸. Il est intéressant de revenir sur son programme, tant il est vrai qu'il regroupe d'emblée des études de cas, alors à peine esquissées, mais appelées pour certaines à connaître par la suite un traitement plus ample. Bérénice Waty présente l'affaire de la dé-restauration de Saint-Sernin de Toulouse, exemple qui sera souvent présenté, avec la découverte du parvis de l'église Saint-Vincent de Carcassonne et le projet annulé de commémoration de la création de l'Université de Toulouse comme l'une des intuitions initiales du programme de recherches. **[Illustration : Saint-Sernin]** Ces deux cas sont du reste traités par Daniel Fabre dans le cours du séminaire. Nathalie Heinich participe à cette phase initiale, exposant un certain nombre de manifestations de rejet qui sont à rapprocher des recherches menées par cette sociologue sur la réception de l'art contemporain²⁹ : L'affaire des colonnes de Buren, **[Illustration : Colonne de Buren]** l'emballage du Pont neuf par Christo, la croix de Morellet à l'abbaye du Bec-Hellouin, ou encore « un Beaubourg en Vendée : la fontaine commandée à B. Pagès à La Roche-sur-Yon ». Si la communication d'Eric Mension-Rigau (« Les châteaux privés saisis par l'émotion patrimoniale ») peut être rattachée au parcours de recherche personnel de cet historien (depuis ces études sur l'aristocratie et la grande bourgeoisie en France jusqu'à sa participation déjà mentionnée au programme de recherche sur l'ethnologie des monuments historiques), d'autres semblent s'inscrire avant tout dans l'actualité récente des catastrophes patrimoniales et découler du souci pour les

28. Extrait du rapport d'activités 2002-2005 du laboratoire.

29. Nathalie Heinich, *L'Art contemporain exposé aux rejets*, Paris, éditions Jacqueline Chambon, 2004, 215 p.

concepteurs du programme de disposer de cas d'étude récents : Pierre Centlivres, ethnologue, éminent spécialiste de l'Afghanistan, intervient sur la toute récente destruction des bouddhas de Bamiyan, et Véronique Dassié, jeune chercheuse au LAHIC, donne à cette occasion un premier exposé sur la destruction du parc de Versailles lors de la tempête de décembre 1999, travail marqué par un réel enthousiasme et le désir de « tester » de nouvelles approches méthodologiques (comme le fait au même moment Bérénice Waty à Toulouse)³⁰.

Le programme de recherches pour continuer

Le programme apparaît comme le prolongement normal du séminaire initial. En effet, pour explorer les différentes dimensions du concept encore émergent d'émotion patrimoniale, il faut dépasser la présentation rapide du « cas intéressant » – parfois nourrie exclusivement de sources écrites (bibliographie, archives, journaux) – pour entrer dans la conduite de véritables terrains ethnographiques. Des trois recherches sélectionnées, la plus ambitieuse, et la seule prenant du reste la forme d'un travail collectif, est celle proposée par Noël Barbe (chercheur au LAHIC et conseiller pour l'ethnologie à la DRAC de Franche-Comté) et Jean-Louis Tornatore (maître de conférences à l'université Paul Verlaine de Metz, précédemment conseiller pour l'ethnologie en Lorraine et membre du LAHIC). Elle porte sur le château de Lunéville, récemment ravagé par un incendie, et les maîtres d'œuvre du projet forment l'hypothèse que cette « émotion patrimoniale » – qui offre l'avantage de pouvoir être saisie pratiquement en direct – constituera une « porte d'entrée » permettant de saisir au plus près les mécanismes à l'œuvre dans les processus de patrimonialisation : la référence au monument, bien entendu, mais aussi son opérativité symbolique (avec les registres d'émotions selon la valeur de remémoration, historique ou d'ancienneté) et enfin sa valeur socio-économique contemporaine (quelle conciliation trouver entre patrimoine et développement local à l'occasion de la reprise du bâtiment endommagé ?).

Presque aussi récent est l'événement choisi comme terrain par Véronique Dassié, puisque la tempête qui ravagea – entre autres sites – le parc de Versailles ne remonte qu'à trois ans à peine. L'attention initiale du chercheur paraît se fixer sur l'étude des formes de mobilisation et l'analyse des registres justificatifs de celle-ci, sans laisser entrevoir les interprétations historiques et anthropologiques qui occuperont une place importante dans le rapport final. Enfin, Françoise Clavairolle, maître de conférences à l'université de Tours, envisage une recherche centrée sur deux terrains se rapportant à un même territoire géographique historique et mémoriel : l'édification du barrage de la Borie qui menace une vallée considérée comme « un lieu d'émotion sacrée pour la diaspora huguenote » et la mise en valeur d'un hameau dans le cadre de « l'écomusée des Cévennes ». Le projet initial vise une comparaison entre les deux sites, l'un défendu au nom du patrimoine que représente la vallée, l'autre qui fut à l'origine d'une opposition à la mise en valeur patrimoniale d'un hameau (La Roquette) présentement déserté³¹.

30 Sous une forme remaniée et approfondie, ces recherches ont été publiées dans le numéro 17 des *LHA*.

31. Le thème de la résistance aux opérations de mise en patrimoine a été ultérieurement abordé par d'autres chercheurs

La recherche portant sur les Cévennes s'est finalement centrée sur le seul terrain de « la Borie sauvée des eaux », tandis que les deux autres projets ont débouché sur des rapports reprenant peu ou prou les problématiques initiales. Comme on le verra, dans deux cas sur trois, les ethnologues impliqués dans ces enquêtes ont souhaité étudier ultérieurement d'autres émotions patrimoniales.

Le chantier de l'observatoire des émotions patrimoniales : une occasion manquée ?

Au même titre que le programme de recherche, mais contenu dans une chronologie beaucoup plus restreinte (cinq mois), le chantier d'un observatoire des émotions patrimoniales s'inscrit dans les prolongements du séminaire initial. L'objectif recherché, comme l'a montré dans son rapport final Bérénice Waty, ethnologue en charge de ce projet, est de produire en ligne un observatoire évolutif des « émotions et controverses ». Le phasage du projet se trouve ainsi défini : « expression de la problématique de recherche, repérage bibliographique et de cas d'émotions et controverses patrimoniales, définition de stratégies particulières de collecte de données, élaboration d'un répertoire de fiches détaillées présentant quelques cas »³². Il est à noter que ce travail, dont le pilotage est assuré par la mission du patrimoine ethnologique et sa chef, Odile Welfélé, paraît relever d'une logique de constitution de savoirs cumulatifs en ethnologie de la France, au même titre que le programme, de plus grande ampleur, connu sous le nom de « Portheno » (portail de ressources en ethnologie de la France), lancé en 2004. Dans un cas comme dans l'autre, le but recherché semble être de doter le service d'ethnologie de la France au ministère de la culture d'éléments de connaissance comparables entre eux, sécables, nettement délimités, susceptibles d'être insérés dans les systèmes d'information du ministère et de trouver ainsi place au côté des bases documentaires renseignant le patrimoine matériel (Mérimée ou Palissy, pour ne citer que les plus connues) ou archivistique (Bora, base d'orientation et de recherche sur les fonds d'archives privés). Il est probable que, dès cette époque, la dissymétrie observable entre les formes de savoir issues des appels d'offres en ethnologie (rapports de recherches et publications) et les productions des autres services patrimoniaux soit apparue aux responsables de la Mission comme un handicap et un péril à conjurer. Pour des raisons qui mériteront d'être explicitées plus loin, le chantier d'observatoire des émotions patrimoniales demeure à l'état d'ébauche, les difficultés méthodologiques et techniques d'élaboration des fiches n'étant pas seules en cause. Reste du projet un certain nombre de fiches « test », souvent très complètes, et portant sur des thèmes qui, pour certains, sont appelés à connaître au cours des années suivantes d'intéressants développements : le fichier juif et les Archives nationales, la restitution de la Venus Hottentote (se trouve ainsi étudié en détail un exemple de polémique sur le traitement des restes humains, question qui donnera lieu en 2008 à un important symposium au musée du quai Branly), l'affaire des Menhirs de Carnac, les colonnes de Buren, ou encore l'incendie

du programme, notamment Jean-Louis Tornatore.

32. Bérénice Waty, *Rapport de fin de mission. Recherche préparatoire à la construction d'un observatoire en ligne des émotions et controverses patrimoniales*, CNRS-MPE, Décembre 2002, n.p.

du Parlement de Bretagne³³. Chaque fiche comporte une dénomination de l'événement, la liste des acteurs identifiés, l'objet de la polémique, le lieu géographique, la période concernée, la mémoire de l'affaire, les actions engagées, leurs effets, le registre des arguments mobilisés et les sources du dossier, ainsi que d'éventuelles illustrations.

Une fois enterré le projet d'observatoire et lancés les terrains d'enquête, l'activité du laboratoire sur la question des émotions patrimoniales cesse d'être visible pendant plusieurs années. Elle reprend en 2006, avec la remise des différents rapports et la valorisation de ceux-ci. La phase nouvelle qui s'ouvre est autant une période de restitution des travaux engagés qu'une recherche d'élargissement de la problématique.

Des journées d'études pour terminer

À partir de février 2007, les rapports finaux ayant été remis au ministère de la culture (direction de l'architecture et du patrimoine, mission ethnologie), les responsables du laboratoire envisagent une reprise d'activité sur le thème des émotions patrimoniales. Pour aborder cette nouvelle étape du chantier, plusieurs journées d'études sont programmées et un colloque conclusif est envisagé.

Les journées sont l'occasion de revenir sur les recherches du programme : Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore présentent les conclusions de l'enquête en Lorraine, Véronique Dassié et Françoise Clavairolle celles de leurs terrains versaillais ou cévenol. Ces rencontres offrent surtout l'opportunité de restaurer le dialogue entre ethnologues et historiens, qui avait été présent lors des premières séances du séminaire, et d'en nouer un nouveau avec des historiens d'art ou des conservateurs du patrimoine.

Après une conférence inaugurale de Pierre Centlivres donnée aux « Bons Enfants », dans les nouveaux locaux du ministère de la culture³⁴, le premier colloque se tient à Carcassonne, dans les salles du GARAE, les 12 et 13 mars 2007. C'est le moment pour les participants d'observer *in situ*, sous la conduite de Daniel Fabre, le parvis de l'église Saint-Vincent, que l'on sait être à l'origine de l'une des intuitions premières du chantier. Lors de ce séminaire, Xavier Laurent, alors directeur des Archives du Territoire de Belfort, développe un des aspects de sa thèse de l'École des chartes³⁵ consacrée à la politique patrimoniale sous André Malraux : le rôle joué dans la mobilisation pour la défense du patrimoine par deux émissions de télévision particulièrement populaires (*Chefs d'œuvres en péril* et *La France défigurée*). Grâce à cette intervention, une attention particulière est apportée au

33. Bérénice Waty a également rédigé une fiche consacrée à l'affaire des mirandes de Saint-Sernin de Toulouse, dont la bibliographie se retrouve en annexe de son article publié dans la précédente livraison de *LHA*. Voir Bérénice Waty, « Saint Sernin de Toulouse : la Basilique de la discorde », *Livraisons d'Histoire et de l'Architecture*, n°17, p. 73-91. Une version remaniée de son rapport de recherche pour la mission du patrimoine ethnologique sera prochainement publiée dans les Carnets du LAHIC.

34. Détail amusant, cet édifice est lui-même objet et support de manifestations de protestation ayant trait au patrimoine naturel ou architectural. Voir infra.

35. Xavier Laurent, *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel, 1959-1973*, Paris, École nationale des chartes et comité d'histoire du ministère de la culture, 2003, 380 p. (Mémoires et documents de l'École des chartes ; 70) (Travaux et documents du comité d'histoire du ministère de la culture ; 15), préface de Jean-Michel Leniaud.

rôle que les médias peuvent jouer dans le développement des émotions patrimoniales. Avec l'intervention d'un autre conservateur, Caroline Piketty, c'est une approche de l'émotion patrimoniale toute différente qui est donnée à entendre. Nouveauté dans le programme de recherche, il s'agit ici, à travers l'analyse des réactions des enfants de déportés venant consulter aux Archives nationales des documents concernant leur famille, de la perception qu'un acteur du patrimoine peut avoir des phénomènes émotionnels liés aux objets dont il assure la garde. Il s'agit donc d'un témoignage (inspiré du reste d'un ouvrage précédemment publié par Caroline Piketty³⁶) et non d'un travail d'anthropologue³⁷, mais il est d'une grande force et rend pertinent le déplacement dans l'angle de prise de vue. Enfin, d'autres terrains (par exemple l'enquête de Claudie Voisenat sur le déménagement des collections de la BnF) ou d'autres recherches (Christian Hottin et la difficile insertion de la faculté des sciences de Jussieu dans le paysage parisien) apportent des compléments montrant que la thématique des émotions patrimoniales, si elle ne mobilise pas toujours tous les ressorts de l'action collective, est effectivement présente partout dès qu'est envisagée la question de l'institution patrimoniale. Les conclusions des journées ultérieures ne démentiront pas cette impression persistante, parfois au risque d'une quasi-dilution de la problématique initiale³⁸.

Lors de la deuxième rencontre, le 8 novembre 2007, alternent des développements du programme initial (par exemple avec Bérénice Waty, sur le thème de la mobilisation contre l'aménagement du site de Carnac³⁹) **[Illustration : Carnac]** et des élargissements de la thématique. La contribution de Yann Potin et Vincent Lemire, centrée sur les actions récemment entreprises en faveur d'une reconstruction du palais des Tuileries, apporte, grâce au rappel des projets successifs éclos depuis la destruction de cet édifice, une mise en perspective historique du phénomène et introduit dans le programme la notion d'émotion patrimoniale « récurrente ». **[Illustration : Tuileries]** Devant cet exemple, certains se demandent s'il s'agit bien encore d'une émotion patrimoniale au sens qui était à l'origine donné au programme : rien de moins spontané en somme que l'action de lobbying entreprise depuis dix ans par une association et rien de plus « refroidi » somme toute que cette « émotion » vieille d'un bon siècle... L'émotion est pourtant toujours présente, qu'il s'agisse de celle ressentie devant les ruines fumantes ou de celle qui anime tous ceux qui ont rêvé et rêvent encore de redonner vie au palais évanoui. Avec une nouvelle contribution de Nathalie Heinich, traitant cette fois-ci de la « typologie des émotions patrimoniales » à partir de ses observations recueillies auprès des chercheurs de l'Inventaire général, c'est encore d'émotions autres qu'il est question, et dans un contexte particulier : en règle générale, en effet, les monuments ou objets étudiés par l'Inventaire ne subissent pas directement une épreuve les mettant en péril. La typologie de ces émotions met en évidence d'une part la construction d'un regard collectif sur le patrimoine (des comportements comparables étant observables en des temps

36. Caroline Piketty, *Je cherche les traces de ma mère : chronique des archives*, Paris, éditions Autrement, 2006, 118 p.

37. Comme le fit plaisamment remarquer un ethnologue présent.

38. Voir à ce propos la note inédite de Jean-Louis Tornatore sur cette question.

39. Comme cela avait été précédemment mis en évidence par Xavier Laurent lors de sa communication portant sur les émissions « chefs d'œuvre en péril » et « La France défigurée », une attention particulière mérite d'être accordée dans l'étude des émotions patrimoniales au rôle joué par les médias – en l'occurrence Internet – dans la cristallisation et la dynamique de ces manifestations collectives.

des lieux variables) et d'autre part l'importance de l'implicite, du non-dit, voire du proscrit dans le travail de qualification des objets patrimoniaux par le service de l'Inventaire général : en effet, de tous les critères de sélection des éléments, c'est celui qui fait le plus directement appel à l'émotion, le critère esthétique, qui fait l'objet de l'autocensure la plus forte de la part des agents. Il n'en est pas moins bien présent, toujours à l'œuvre, mais constamment mis en tension par la double nécessité de se conformer à la neutralité scientifique et à l'organisation administrative du travail.

La troisième journée d'études, tenue le 30 septembre 2008, permet aux chercheurs du laboratoire d'ouvrir leur réflexion en direction de nouveaux terrains. Françoise Clavairolle apporte les éléments d'un travail en cours sur la toute récente destruction du hameau de la Picharlerie, dans la Cévennes, exemple de mobilisation mettant en jeu – comme c'était déjà le cas pour la Borie – la relation entre protestantisme et résistance **[Illustration : Picharlerie]**. Ce travail a trouvé dans les présentes *Livraisons* une première occasion de publication. Les émotions en rapport avec le monde des musées n'avaient que peu été abordées depuis les prémices du programme. Frédéric Maguet, conservateur au MNATP-MUCEM, en donne un bon exemple avec les réactions suscitées par le vol de la Joconde. Également en rapport avec les collections d'un musée, la contribution d'Anne-Christine Taylor est cependant d'une nature toute différente. Cette anthropologue américaniste ne présente pas un « cas » en relation avec son terrain ; elle intervient plus précisément en tant que responsable de la recherche au sein du musée du quai Branly (MQB) et fait le récit des polémiques suscitées, avec une ampleur croissante ces dernières années, par la question de la restitution des restes humains conservés dans les collections d'anthropologie, détaillant notamment les dispositifs mis en œuvre pour prendre en compte ces émotions particulières et les enjeux politiques et diplomatiques induits par elles. Son intervention fait une large place au symposium organisé au MQB à la suite de la découverte au musée de Rouen d'une tête maori, événement largement médiatisé. Jean-Louis Tornatore, qui fut l'un des pilotes de l'enquête sur Lunéville, poursuit dans le cadre des émotions patrimoniales son travail au long cours sur la patrimonialisation des sites de la Lorraine industrielle, revenant sur les réactions très diverses soulevées par « l'arraisonnement patrimonial » d'un haut-fourneau d'Uckange, « émotions » qui vont de l'acceptation au refus de la patrimonialisation. Quant à Sylvie Sagnes et Nathalie Hamel, à travers l'exemple du tombeau de Champlain et des boiseries de la Maison Hamel de Québec, elles apportent au programme une dimension internationale jusqu'alors assez peu présente et qui sera approfondie lors du colloque conclusif⁴⁰.

40. Tenu à Paris les 18 et 19 mai 2010, le colloque conclusif du programme a tenu ses promesses en apportant un grand nombre d'expériences hors du domaine français. Entre autres, Gabriele Dolf-Bonekämper a présenté le cas du Palais de la République de Berlin et David Berliner les réactions pour le moins contrastées des populations face aux effets de l'inscription de Luang Prabang sur la liste du patrimoine mondial (Voir à ce propos son article dans *Terrain* : « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'Unesco à Luang Prabang », *Terrain*, n° 55, septembre 2010). Anna Iuso est revenue sur la mobilisation collective qui suivit les inondations de Florence en 1966 et Pierre Centlivres a poursuivi son approche des émotions patrimoniales dans l'Afghanistan contemporain avec une intervention sur le thème des « Heurs, malheurs et résurrection du musée de Kaboul. Le ministère de la culture et les éditions de la maison des sciences de l'homme accueilleront prochainement dans la collection des cahiers d'ethnologie de la France un ouvrage collectif réunissant des contributions significatives issues des différentes phases du programme de recherche.

Acquis, dénis et défis

Au terme de ce bref survol d'un chantier entrepris depuis près de dix ans, un premier bilan peut être fait. Étant donné le nombre de cas concrets envisagés au cours des divers développements du projet, on peut penser qu'une certaine forme de « saturation du modèle » est atteinte, au moins en ce qui concerne la variété des situations envisagées, la pluralité des secteurs du patrimoine étudiés et la profondeur de champ historique donnée au projet. Incontestablement, la « masse critique » a été atteinte et, si des développements internationaux sont toujours souhaitables, le prolongement – la pérennisation, en fait – du programme apporterait des redondances. De ce point de vue, la logique traditionnelle du programme de recherche en sciences sociales apparaît plus productive que celle de l'observatoire documentaire un temps envisagé. La direction du projet est demeurée souple – ouverte par exemple à la participation de chercheurs extérieurs au champ des sciences sociales et étrangers aux institutions initialement impliquées. On ne peut que se réjouir de constater que les acteurs de la recherche ont su créer leurs propres dynamiques de projet et s'approprier le thème général du programme pour proposer plusieurs études de cas, soit en explorant de nouveaux terrains en cours de route (Bérénice Waty, Noël Barbe et Emilie Notteghem⁴¹, ou encore Françoise Clavairolle, passée de la Borie à la Picharlerie, ce second terrain constituant un bel exemple d'émotion étudiée *in situ* et sur le vif⁴²) [Illustration : Vauban] soit en abordant le thème de l'émotion à partir des enquêtes inscrites dans leur propre trajectoire de recherche (Nathalie Heinich a initialement abordé des exemples en rapport avec son travail sur l'art contemporain⁴³, puis elle a participé aux journées de 2007 et 2008 en développant certains aspects de son terrain consacré à l'Inventaire général⁴⁴). S'agissant de la présente publication, force est de constater qu'elle ne rend compte – mais tel était bien l'idée initiale – que d'une part seulement des travaux coordonnés par l'équipe, principalement des émotions se rapportant au domaine du patrimoine architectural et monumental, celui des monuments historiques⁴⁵. À ce titre, elle répond bien à l'un des objectifs qui lui étaient assignés : offrir aux chercheurs en histoire de l'art ou de l'architecture et aux spécialistes du patrimoine un éclairage sur leurs propres pratiques à partir de travaux en sciences sociales qui prennent le champ du patrimoine pour objet⁴⁶.

Le patrimoine, domaine de l'émotion

La présente publication et la livraison précédente incluent dans leur sommaire deux textes, l'un d'Isabelle Rouge-Ducos consacré à l'Arc de triomphe de l'Étoile et l'autre de Dominique Vingtain

41. Voir à ce propos leur contribution dans les présentes *Livraisons*.

42. Voir à ce propos sa contribution dans les présentes *Livraisons*.

43. Nathalie Heinich, *L'Art contemporain exposé aux rejets*, Paris, éditions Jacqueline Chambon, 2004, 215 p.

44. Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine*, Paris, 2009, éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 288 p.

45. Le programme de recherche sur les émotions patrimoniales fera en outre l'objet d'un prochain volume à paraître dans la collection Cahiers d'ethnologie de la France. Les principaux rapports de recherches sont en cours de publication dans la collection des Carnets du LAHIC.

46. Voir à ce sujet notre avant-propos des *LHA* n° 17.

portant sur le Palais des papes d'Avignon qui sont extérieurs au déroulement du programme de recherche, mais traitent tous deux des émotions véhiculées, *via* des écrits ou des comportements collectifs, par des monuments insignes du patrimoine national. Ils rappellent ainsi cette idée essentielle, et trop souvent oubliée lorsque s'installe la routine administrative de la machine patrimoniale, qu'à l'origine de toute inscription patrimoniale, l'émotion ressentie est présente et que celle-ci accompagne par la suite expressions, représentations et actions portant sur le monument ainsi distingué. Analysée dans ces deux textes sur la longue durée, cette émotion se retrouve « en présence » du monument absent – comme dans le cas des Tuileries – et est au cœur du travail des agents en charge du patrimoine, comme l'a détaillé Nathalie Heinich dans son travail sur l'Inventaire. Toutefois, pour essentiel qu'il soit, cet aspect n'épuise pas la question de l'émotion patrimoniale : il ne fait même que l'effleurer. Pour en comprendre plus finement les mécanismes, il est utile de revenir vers les travaux issus de l'appel d'offres, pour lesquels, grâce à un long travail de terrain, ont pu être posées des questions constitutives de toute émotion patrimoniale.

Quelles sont les causes profondes d'une émotion patrimoniale ? Comment expliquer que certaines atteintes, plus que d'autres, provoquent de véritables soulèvements populaires ? S'il n'est pas de réponse univoque à cette question, le travail de Françoise Clavairolle sur la lutte contre le projet de barrage appelé à noyer la vallée des Camisards apporte quelques éléments de réponse. Tentant de démêler l'écheveau des motivations propres aux opposants, l'ethnologue en distingue quatre, dont la conjonction rend l'événement lisible et permet son décryptage. La vallée menacée apparaît en premier lieu comme l'espace d'un patrimoine historique : celui de la guerre des camisards, un lieu de mémoire (des lieux de mémoires) qui risquerait de disparaître irrémédiablement. Elle est aussi le lieu d'un patrimoine immatériel : au-delà de la lutte historiquement datée contre les dragons de Louis XIV, elle incarne l'amour de la liberté, d'indépendance d'esprit et d'insoumission propre à l'éthique protestante. Cette dimension morale et philosophique a du reste largement été mobilisée dans le cadre de la lutte, les médias assimilant volontiers les opposants au barrage aux camisards du Grand siècle, tandis que les Cévenols contemporains marchaient dans les pas de leurs ancêtres avec la même conviction et la même détermination, leur empruntant parfois même leurs méthodes de combat. Cette assimilation, sans être ouvertement revendiquée par la population, n'a pas pour autant été rejetée, les défenseurs de la vallée en faisant toutefois un usage mesuré, désireux de ne pas placer sur le même plan une lutte religieuse et un combat avant tout politique et civique⁴⁷. La vallée est encore – et ce n'est pas moins le important – un patrimoine naturel à préserver contre les atteintes de l'industrialisation. Enfin, et sans cet élément d'explication ne pourrait être comprise la virulence de la mobilisation, le contexte économique et social des vallées cévenoles, marqué par la ruine de l'agriculture traditionnelle et le déclin de industries régionales, entre largement en ligne de compte : « Tout se passe en effet comme

47. Dans un texte ultérieur, issu de cette recherche, Françoise Clavairolle a développé les problèmes posés à la morale protestante par ce combat pour la préservation de la vallée. Au temps de la lutte, et encore après son achèvement, certains au sein de la communauté se sont émus d'un engagement trop exclusif pour la sauvegarde du site, craignant que ces actions de défense du patrimoine ne conduisent à une « sacralisation » de l'espace ainsi protégé. Pareille intrusion dans le monde profane d'une attitude intimement liée à la vie religieuse serait incompatible avec les principes de la religion réformée. Voir : Françoise Clavairolle, « Protestantisme, patrimoine et sacralisation de l'espace cévenol ». À paraître dans les actes du colloque Sacrée nature, paysages du sacré ! organisé par l'université d'Orléans et l'Université Paris – Sorbonne, 22 – 24 janvier 2009.

si à travers cette lutte se réinventait le lien social altéré par des décennies de déclin démographique et économique »⁴⁸.

Illustration : La Borie]

S'intéressant à une émotion populaire toute différente (ici point d'adversaire étatique ou administratif, mais seulement une catastrophe naturel ressentie comme un coup du sort), Véronique Dassié s'est attachée à comprendre non seulement comment s'était organisé le soutien planétaire en faveur de la reconstitution du parc de Versailles (selon quelle temporalité et selon quelles modalités), mais aussi quelles étaient les explications structurelles, inscrites dans le longue durée de l'anthropologie historique, de pareil mouvement de sympathie pour des arbres⁴⁹. La cause la plus évidente tiendrait à la qualité particulière de « ces » arbres : le parc de Versailles faisant partie intégrante du domaine, et ce dernier constituant l'un des lieux emblématiques et mondialement célèbres de l'histoire et de l'art français. Mais c'est bien « des » arbres en général qu'il s'agit, à travers le cas exemplaire du parc versaillais. La mise en culture de l'arbre remontant à l'Antiquité, elle constitue un des marqueurs du développement des civilisations, tandis que les arbres figurent dans de nombreux mythes, s'insèrent dans de nombreux thèmes littéraires et participent de la légende de l'Histoire, comme autant de chapitres de la « dendrolatrie ». À ce titre, l'exemple versaillais peut être mis en relation avec diverses manifestations⁵⁰ – d'opposition celles-ci – à la déforestation ou à l'arrachage de plantations en milieu urbain, à Grenoble ou ailleurs. Par une étude très détaillée de la provenance et du montant des donations, et grâce à une analyse de témoignages les accompagnant, Véronique Dassié démontre – et démonte – les mécanismes affectifs intimes présidant au choix du parrainage : logiques de proximité (le parc est celui des Versaillais en premier lieu), mais aussi de globalisation planétaire, recherche de la bonne action qui se double souvent de motivations plus proprement identitaires, avec la mise en œuvre de processus d'identification ou de filiation aux arbres détruits et recrées.

[Illustration : Versailles]

La troisième recherche, conduite sous la direction de Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore, est plus complexe, dans son économie comme dans ses objectifs. Polyphonique, menée par une équipe de huit chercheurs, elle montre par son caractère interdisciplinaire (ethnologues, sociologues, historiens) l'intérêt d'une telle approche pour la compréhension d'événements qui mettent à jour des éléments historiquement constitués des mentalités collectives (voir à ce propos le chapitre rédigé par Luc Delmas « De la douleur aux lumières, une perspective historique du régionalisme lorrain). Après une

48. Françoise Clavairolle, *La Borie sauvée des eaux : ethnologie d'une émotion patrimoniale*, rapport de recherche pour la mission ethnologie (ministère de la Culture et de la communication), 2006, 246 p. p. 209. Sous une forme remaniée et augmentée, le rapport de recherche paraîtra prochainement dans la collection des Carnets du LAHIC.

49. Voir Véronique Dassié, *Une Émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête*, apport de recherche pour la mission ethnologie (ministère de la Culture et de la communication), 2006, 197 p. Voir aussi son texte publié dans le premier dossier des LHA consacré aux émotions patrimoniales : « Réinventer son patrimoine : Du Vent et des Larmes pour le parc du château de Versailles », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 17, premier semestre 2009, p. 27-39. Sous une forme remaniée et augmentée, le rapport de recherche paraîtra prochainement dans la collection des Carnets du LAHIC.

50. Au cours de la réhabilitation de l'immeuble des « Bons enfants » pour l'installation des services centraux du ministère de la culture, polémiques et émotions patrimoniales se succédèrent. Si l'on connaît l'opposition des descendants de l'architecte Vaudoyer à la résille métallique de Francis Soler, on se souvient moins peut-être du grand calicot déroulé par des militants écologistes sur la façade en travaux ... Marianne, tronçonneuse au poing, y paraissait dans toute sa splendeur ! Il est vrai que les aménagements intérieurs devaient initialement être réalisés en bois exotiques...

ouverture épistémologique replaçant la recherche lunévilloise dans une analyse des éléments d'une sociologie des mobilisations (notamment à travers l'étude des motivations et des modes d'action d'associations impliquées dans les actions en faveur de la reconstruction du château), l'émotion est disséquée, aussi bien à travers l'étude des réactions directes soulevées par l'événement que par une série de recherches dans les corpus de lettres adressées à cette occasion ou portant sur les dons faits en vue de la reconstruction. Tout autant que l'émotion elle-même, ce sont les projets nés de l'incendie qui sont alors approchés. L'émotion suscitée par l'incendie agit comme un révélateur des valeurs patrimoniales attribuées par les habitants de Lunéville au château : ce dernier pour eux est moins le lieu d'une mémoire historique officielle, liée à la figure de Stanislas et aux Lumières qu'un espace porteur des souvenirs intimes et familiaux, une partie de l'édifice étant étroitement associée à la vie de la commune⁵¹. Enfin, Jean-Louis Tornatore rapproche l'émotion patrimoniale de l'« horreur économique » en s'intéressant aux parallèles établis entre l'incendie du château et la fermeture d'une usine du groupe Daewoo également située en Lorraine.

Zones d'ombres

Les questions soulevées par le projet d'observatoire en ligne des émotions patrimoniales méritent qu'on fasse retour sur cette expérience inaboutie. Les difficultés techniques entrent certes en ligne de compte pour rendre compte de l'arrêt de l'initiative : comment envisager de donner une liste exhaustive des acteurs impliqués dans telle ou telle affaire ? Pareillement, comment garantir une présentation de l'ensemble des sources disponibles ? Compte-tenu du caractère sensible de certains sujets, comment mettre en place un accès « réservé aux chercheurs » distinct de celui ouvert à tous les publics ? Pour autant, aucun de ces problèmes techniques ne constitue un empêchement dirimant à la mise en œuvre de l'observatoire. En revanche, les questions scientifiques ou politiques qui les sous-tendent expliquent en partie au moins l'échec de l'entreprise. Une fois passé l'enthousiasme de la réflexion initiale, il est en effet apparu assez rapidement aux porteurs du projet que sa réalisation concrète soulevait des difficultés. Dans de nombreux cas, par exemple, un des acteurs importants de l'émotion patrimoniale se trouve être, bien malgré elle, l'administration dudit patrimoine : les Archives nationales dans le cas du fichier juif, le muséum d'histoire naturelle et le musée de l'Homme dans l'affaire de la Venus hottentote, la DRAC de la région Midi Pyrénées lors de la guerre des mirandes, ou encore le ministre de la culture en personne et son cabinet avec la polémique qui accompagne l'installation des colonnes de Buren. Comment, en de pareilles conditions, concilier la recherche d'une présentation aussi objective que possible des réactions collectives avec l'impossibilité d'accéder aux informations détenues par les représentants de l'administration culturelle (d'où l'importance

51. « D'aucuns pleurent un témoin de l'histoire, les pierres et les objets meurtris, en même temps que les pertes conjointes d'une richesse culturelle et d'une ressource locale ; alors que d'autres pleurent des souvenirs partis en fumée avec leur "support". Car la particularité du château est qu'il a longtemps été partagé entre diverses fonctions : musée, siège d'administration militaire, et a abrité divers services administratifs de la ville. Pour les habitants de Lunéville, il a été une sorte de "maison publique" : on s'y mariait, on y fêtait les événements familiaux ». Jean-Louis Tornatore, « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, n° 55, septembre 2010, p. 106-127, p. 113.

quantitative, par exemple, des revues de presse dans les corpus de sources, alors que les dossiers d'archives relatifs aux mêmes sujets, pour ne rien dire des témoignages des fonctionnaires, restent largement hors de portée de l'ethnologue) ? Pis encore : comment faire exister, à partir du travail fourni par une administration culturelle (la mission du patrimoine ethnologique) et un centre de recherche historiquement lié à ce service (le LAHIC), un observatoire dont les données, en dépit des efforts consentis pour présenter de manière neutre les situations étudiées, ne pourront manquer d'apparaître bien souvent comme des charges contre l'institution de la culture⁵² ? C'est peine perdue d'avance...

Le risque de présenter « les actions uniquement du point de vue des opposants à l'État et aux pouvoirs publics », pour reprendre les termes employés par Bérénice Waty dans son rapport de mission, existe donc bien dans le projet de répertoire. Il n'est pas toujours avéré, si l'on considère l'ensemble du programme : plusieurs émotions, en effet, ne mettent pas en cause directement les administrations culturelles, notamment celles dont l'origine est liée à un accident d'origine naturelle ou humaine. Il mérite cependant d'être pris en considération au moment de faire le bilan de l'ensemble des recherches. De fait, les occasions – trop rares – au cours desquelles des représentants des institutions ont pu intervenir pour présenter des émotions *vues de l'intérieur* méritent d'être soulignées⁵³. Quant aux travaux de Nathalie Heinich, souvent mentionnés, ils s'attachent plus précisément à décrire et à interpréter les émotions ordinaires, non événementielles, des fonctionnaires de la culture. En définitive, le devoir de réserve des fonctionnaires et l'interdiction d'accès aux archives viennent borner le projet ethnologique, le cantonnant – ce qui est déjà beaucoup – aux réactions de la société civile, les zones d'ombres restant à découvrir par l'historien, mais plus tard...

Dans les conclusions de son rapport, Bérénice Waty faisait état de la situation délicate des administrations confrontées à une émotion patrimoniale :

« Le premier problème qui revient régulièrement est le manque de réponse de la part des pouvoirs publics : les adversaires à une restauration, des défenseurs d'un classement s'adressent à une autorité officielle ; mais ces dernières sont tenues au secret, de part le statut même de leur emploi : les fonctionnaires de l'État ne peuvent parler de leurs actions. Devant le silence forcé de l'État, certains crient vite à la négligence, à l'incompétence. Lorsque une affaire éclate, l'administration ne communique pas sur le même mode que les opposants, n'a pas la même flexibilité d'actions qu'eux⁵⁴. »

52 . Ces différents arguments ont été développés par Bérénice Waty dans une note adressée à Odile Welfel, alors chef de la mission du patrimoine ethnologique, à la suite d'un déplacement à Falaise, sur le site d'une « émotion patrimoniale » (la transformation d'un donjon médiéval) qui impliquait directement les services de l'État en région. Ainsi : « Dans l'affaire des mirandes, même si nous pointons les différentes actions positives mises en place par la DRAC lors de la polémique (expositions, informations sur les palissades, brochures), il n'en reste pas moins qu'à la lecture neutralisée de cet événement, la DRAC et la Culture souffrent d'un déficit d'image manifeste. Peut-on évoquer une « visite incognito, entre deux trains » de Jack Lang sur les pages du site officiel du ministère de la culture ? ». « Remarques suite au séjour à Falaise, questionnement sur l'avenir du projet de base de données », note à Odile Welfel, chef de la mission du patrimoine ethnologique, 15 octobre 2002. Archives du LAHIC, non coté.

53. Ce fut le cas avec le témoignage de Caroline Piketty pour l'affaire du fichier juif et pour Anne-Christine Taylor (en tant que responsable des services de recherches du musée du quai Branly) pour la question de la restitution de la tête maori de Rouen.

54. Bérénice Waty, *Rapport de fin de mission. Recherche préparatoire à la construction d'un observatoire en ligne des*

Et de citer à l'appui de cette réflexion le cas du fichier juif et celui de la Vénus Hottentote. Il est heureux que, s'agissant de ces deux exemples particulièrement délicats pour l'administration, les témoignages successifs de Caroline Piketty et d'Anne Christine Taylor aient apporté, dans le cadre des journées d'études, des éclairages salutaires. Notons qu'ils sont intervenus alors que ces deux polémiques, relayées depuis par d'autres, avaient trouvé une solution et un apaisement⁵⁵. Reste qu'on ne peut que partager la conclusion de l'auteur du rapport :

« Il nous apparaît crucial de mener aujourd'hui de réelles enquêtes anthropologiques pour comprendre et rendre compte de la façon dont l'administration gère les affaires qui nous intéressent. En effet, afin de comprendre les procédures, les démarches imposées aux fonctionnaires qui doivent faire face aux doléances des opposants, il apparaît crucial d'avoir des éléments d'analyse afin d'explicitier le point de vue de l'administration⁵⁶. »

Force est de constater que cette analyse, les ethnologues impliqués dans le programme de recherche n'ont pu en règle générale la mener, soit que les archives demeurent inaccessibles, soit que les langues n'aient pu se délier devant eux, soit encore, et cela est probable dans plusieurs cas, que leur proximité institutionnelle ou conjoncturelle⁵⁷ avec l'institution culturelle n'ait spontanément entravé leur prise en compte de cet aspect de la polémique. En tout état de cause, la compréhension de l'émotion et son interprétation demeurent hémiplogiques, les mécanismes des actions de la société civile étant finement disséqués, tandis que ceux des institutions restent opaques, renvoyant à une image de l'État opaque ou transparente, insaisissable en tout cas.

Face à ces questions sans réponse, les enquêtes engagées depuis 2009 dans le cadre d'un programme de recherche pluriannuel sur les métiers du patrimoine (ethnologie d'un service d'archives⁵⁸, d'une bibliothèque⁵⁹) apporteront, on veut le penser, des éléments de réponse substantiels.

émotions et controverses patrimoniales, CNRS-MPE, Décembre 2002, n.p.

55. On peut en outre arguer du fait que les journées d'études, rencontres scientifiques rassemblant un petit nombre de participants, favorisent une certaine liberté de ton et de propos. Voir à ce propos la publication de Bérénice Waty à paraître en 2012 dans les Carnets du LAHIC.

56. Bérénice Waty, *Rapport de fin de mission. Recherche préparatoire à la construction d'un observatoire en ligne des émotions et controverses patrimoniales*, CNRS-MPE, Décembre 2002, n.p.

57. La question se pose notamment pour les chercheurs bénéficiant de contrats avec la direction de l'architecture et du patrimoine.

58. Voir Anne Both, *Ce qui est fait n'est plus à faire : ethnographie d'un centre d'archives municipales* (étude réalisée dans le cadre du programme de recherche « Les fabriques du patrimoine » pour la mission à l'ethnologie, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture), Paris, direction de l'architecture et du patrimoine, 2009, 104 ff dact.

59. En 2010, un partenariat entre le service du livre de la direction générale des médias et des industries culturelles et la direction générale des patrimoines a permis le lancement d'une recherche ethnologique consacrée au fonctionnement des bibliothèques départementales de prêt.

Réceptions

On se gardera d'envisager ici la question de la réception de ces travaux par le public le plus large, tout comme on laissera de côté celle de leur accueil par la communauté anthropologique. On peut en revanche apporter des éléments de réponse s'agissant de la perception de ces travaux par l'institution du patrimoine et ses membres.

Les recherches conduites dans le cadre des différents programmes voués à l'approche ethnologique de telle ou telle discipline ont en général été menées avec l'appui et, parfois, le concours actif des institutions concernées. Pour s'en tenir à quelques exemples, le travail de Jean-Pierre Piniès sur la Chartreuse de Villeneuve a bénéficié du soutien de la DRAC, mais aussi de celui du CIRCA et ce en dépit de l'image critique que dresse de cette institution le panel des entretiens réalisés pour l'enquête. Le travail de l'ethnologue prend place dans la réflexion globale sur le devenir de l'institution et sur la refondation de son projet artistique et culturel. En administration centrale, une recherche telle que celle portant sur les hétéroclites des archives de l'archéologie n'aurait pu être menée par Claudie Voisenat sans le concours enthousiaste des membres de cette mission. Au cours des recherches plus récemment lancées sur le fonctionnement de l'institution archivistique, l'ethnologue a pu trouver sa place au sein des services étudiés, que ce soit en archives municipales, départementales ou ministérielles. En revanche, en dépit de son approche sensible de l'institution (dont un tableau élogieux est dressé en définitive) et du succès éditorial qui a accompagné la publication issue du rapport final, le travail de Nathalie Heinich sur l'Inventaire général a suscité des réactions variables au sein de l'institution⁶⁰.

Quant aux « émotions patrimoniales », elles n'ont pas bénéficié de la même sollicitude. La mission du patrimoine ethnologique puis la mission ethnologie de la direction de l'architecture et du patrimoine ont accompagné le programme dans ses différentes phases, et participé au financement des publications. Divers membres des autres services (archéologues, chercheurs de l'Inventaire général) ont pris part aux rencontres organisées au cours des années 2007 – 2010, mais les réactions générales de l'institution ont oscillé entre indifférence et méfiance⁶¹. La nature même des problèmes exposés ici explique en partie au moins ces réticences. Reste que, en ces circonstances, l'administration a agi en financeur, mais non à proprement parler en commanditaire, en maître d'ouvrage. Par la suite, si elle ne s'est pas approprié les résultats de ces recherches pour en faire matière à débat en son sein, elle ne les a pas non plus censurés. Ceci du moins pourrait contribuer à corriger l'image évoquée en introduction d'un laboratoire fonctionnant comme un « bureau d'études » et l'idée que ces productions pourraient relever d'une « ethnologie de gouvernement »⁶². Le grand étalement du programme dans le temps, l'hétérogénéité de ses modes de réalisation ont sans doute également nuit à une lecture claire

60. Positives chez les plus jeunes conservateurs, moins laudatives chez les autres...

61. Ce fut notamment le cas lorsque fut brièvement envisagée une étude sur une émotion patrimoniale d'ampleur internationale mais concernant un bien français, alors en cours de « traitement » par l'administration.

62. Pour reprendre ici l'expression critique formulée par Nicolas Rénahy et Gilles Laferté à propos d'un ouvrage issu d'un précédent programme de recherches de la mission du patrimoine ethnologique. Voir Jean-Louis Tornatore, « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale », *ethnographiques.org*, n° 12, février 2007.

de sa problématique et de ses enjeux, pour ne pas parler du très long – trop long – délai de publication des résultats. Pour cette dernière raison, (mais aussi et surtout pour l'intérêt, essentiel et évident selon nous, que représentent ces travaux en vue de la connaissance par nous, acteurs patrimoniaux, de tout ce qui nous échappe dans la vie des objets dont nous avons la garde), ces deux *Livraisons d'Histoire de l'architecture* et la publication à venir dans la collection des Cahiers d'ethnologie de la France sont l'occasion d'ouvrir avec l'institution un débat trop longtemps différé et trop souvent fractionné.

Christian HOTTIN

Conservateur du patrimoine

Adjoint au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

Direction générale des patrimoines

Références : « Retour sur les détours d'un programme de recherche », à paraître dans les *Livraisons d'histoire de l'Architecture*, n° 22, deuxième semestre 2011, « Les émotions patrimoniales II »

Patrimoine et numérisation : un laboratoire singulier à La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon

Texte d'intervention

Ce document a été élaboré par François de Banes Gardonne, directeur de La Chartreuse-Villeneuve lez Avignon

Monument historique appartenant à l'Etat, la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon est rattachée depuis Août 2008 à la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la culture et de la communication. Elle est gérée par l'association CIRCA, qui est chargée depuis 1978 d'y mettre en œuvre un double programme, patrimonial (accueil du public et présentation du monument) et artistique (Centre national des écritures du spectacle : accueil en résidence d'artistes du théâtre et du spectacle vivant, laboratoire d'expérimentations croisées).

Le CIRCA développe désormais simultanément ces deux programmes en confrontant la Chartreuse, dans toutes ses dimensions, à un environnement numérique et technologique.

L'aventure a commencé à l'été 2005 dans le champ patrimonial, avec l'accueil en résidence d'une session de formation de l'ENSG (Ecole nationale des sciences géographiques), stage qui s'est renouvelé trois années de suite.

De cette première confrontation pratique aux techniques de numérisation patrimoniale est né notre programme **Chartreuse numérique**, qui s'est développé depuis autour de l'ensemble de nos activités.

Du côté **artistique**, nous nous sommes attachés à confronter le théâtre aux mutations de l'écriture, à explorer les relations entre dramaturgie et technologie, à expérimenter sur scène les nouvelles dimensions ouvertes à l'auteur, à l'acteur et au metteur en scène par les développements permanents des techniques de communication (hier déjà la micro informatique et le Web, aujourd'hui, après l'hypertexte, l'internet 2.0 et les réseaux sociaux).

Du côté **patrimonial**, un premier travail de modélisation 3D par l'Unité Mixte de Recherche MAP de Marseille, faisant suite au programme pluri-annuel de stages de l'ENSG, a permis en 2009, avec le financement du Plan numérisation du ministère, d'analyser et de représenter en trois dimensions plusieurs éléments architecturaux disparus (voûte effondrée, sols, stalles de l'Eglise) ou inaccessibles (mausolée du Pape Innocent VI), ainsi que les tableaux et le mobilier dispersés dans les musées depuis la révolution. Un chantier spécifique, contrôlé par le CICRP (Centre inter-régional de conservation et de restauration du patrimoine, Marseille) s'est porté sur l'iconographie (restauration virtuelle des fresques de Matteo Giovanetti dans la chapelle Saint-Jean Baptiste, 2011-2012),

Une installation permanente rendra compte des réalisations techniques obtenues (2012), la mise en ligne d'une partie des images disponibles s'effectuant notamment sur notre site www.chartreuse.org.

S'y ajoute désormais une restitution du Pont Saint Bénézet (Pont d'Avignon) Ce dernier projet, initié avec le soutien de l'ANR (Agence nationale de la Recherche), et l'appui de la région PACA (FEDER) impliquera les villes d'Avignon et de Villeneuve lez Avignon (Tour Philippe le Bel, où aboutissait le pont d'Avignon), et la communauté d'agglomération du Grand Avignon (2011-2013).

La restitution 3D se poursuivra dans une perspective à la fois scientifique (mise à disposition des données existantes) et grand public (montrer ce qui n'existe plus, ce qui est inaccessible).

Trois terrains sont pour l'instant proposés : la maquette générale 3D de la Chartreuse, le Palais pontifical, matrice monumentale de la Chartreuse et les jardins (diversité végétale dans la vingtaine de jardins de cellules conservés, état ancien de l'allée des mûriers).

Extension du domaine du numérique

Il s'agit maintenant de développer les diverses pistes de travail en instituant un atelier permanent d'expérimentation, de réflexion et de dissémination sur l'usage culturel, artistique et patrimonial, de ces techniques.

Côté artistique, en 2011, un projet de création scénique utilisant une partie des images générées par le travail scientifique du MAP a été confié à l'artiste multimédia Véronique Caye. Sous le nom de « Genius loci », il a été présenté aux Rencontres d'été de la Chartreuse pendant le festival d'Avignon. D'autres usages des techniques numériques sont prévus en 2012, avec l'exploration, à travers un projet d'audioguide 2.0, d'un véritable réseau social sonore du monument (Société Orbe, collectif Kompost).

En 2012 également, un dispositif de recherche, de création artistique et de formation (sonde) confrontera le monument à l'univers des jeux numériques. Pendant trois semaines fin mars, des « apprentis » de la FAIAR (Formation avancée et itinérante des arts de la rue, Marseille, Cité des arts de la rue) et des étudiants de filières universitaires technologiques et culturelles spécialisées dans les jeux vidéo (Paris 8, Montpellier 2, Université d'Avignon) seront initiés par des professionnels, game designers (Xavier Boissarie, Brice Roy), artistes du théâtre (Mark Etc, Agrupacion senior Serrano), muséographe (Margherita Balzerani), avant de s'essayer à la construction de jeux de réalité alternée ou « serious games » dans l'espace du monument (restitution prévue le 5 avril).

Côté patrimonial, il conviendra de mettre en mémoire la grande diversité des données collectées, provenant de diverses sources (recherches biblio et iconographiques, relevés archéologiques, nuages de points de morphologie architecturale, mais aussi géo-localisation à l'échelle du monument de toutes les créations artistiques qui y ont eu lieu, qu'il s'agisse de musique, danse, théâtre, créations sonores, commandes photographiques, expositions de peintures et sculptures, installation vidéo etc).

C'est un véritable Système d'information monumentale (SIM) que nous proposons de créer, à l'image des Systèmes d'information géographique (SIG) pratiqués dans l'urbanisme et l'environnement (2012-2013).

Des modules de formation technologique, à usage principalement des techniciens et médiateurs du patrimoine, sont en préparation en partenariat scientifique avec le MAP, la Chartreuse se proposant comme terrain d'expérience résidentiel

Du virtuel au réel

Mais au-delà de ses performances spectaculaires, qui permettent de renouveler la muséographie monumentale et l'information du public, et à raison même de son efficacité dans ce domaine, le recours au numérique engage d'autres effets sur la gestion d'un monument historique et signale peut-être l'entrée dans une nouvelle ère des politiques de conservation patrimoniale.

Grâce à l'accès virtuel éventuellement ludique ou artistique, mais toujours étayé scientifiquement, qu'elles autorisent au public le plus large sur des éléments disparus ou inaccessibles du patrimoine historique, les techniques numériques sont en effet susceptibles de libérer des potentialités matérielles nouvelles.

Les maîtres d'ouvrage peuvent ainsi se concentrer sur ce qui devrait (ou aurait dû) être leur première ardente obligation : l'entretien du patrimoine historique. Ces techniques ont certes un coût, mais qui reste sans commune mesure avec ceux des restaurations.

Plus rapidement mises en œuvre que les lourds projets architecturaux, le plus souvent hypothétiques, elles sont en outre réversibles, au gré de l'acquisition de nouvelles connaissances historiques, archivistiques ou archéologiques.

En se superposant sans intervention physique aux monuments dans l'état où ils nous sont parvenus, elles n'altèrent pas le goût des visiteurs en les préservant de la confrontation intimidante à ce qui ne s'avère être bien souvent que pastiche ou conjecture.

L'intervention architecturale réelle n'est pas pour autant condamnée, sous forme de restitution lorsque les formes des volumes à reconstruire sont incontestables et correctement documentées, et

que les matériaux d'origine sont connus, conservés ou accessibles, conformément à la Charte de Venise. Il est peu de dire que ces conditions sont rarement réunies.

Quand elles ne le sont pas, et c'est peut-être l'autre conséquence de ce retour aux exigences fondamentales qui accompagne la révolution numérique, il convient sans doute de laisser la place à la création architecturale, dans le respect de la réversibilité qui s'impose, au service des usages modernes du monument.

La Chartreuse du Val de Bénédiction. Dans l'incertitude des usages.

Résumé d'intervention

Ce document a été élaboré par Jean-Pierre Piniès, ethnologue, Ethnopôle-Garae, Carcassonne et Lahic (Cnrs-Ehess)

Durant un temps que l'on veut parfois inscrire dans l'éternité, alors qu'il a duré à peine un peu plus d'un siècle et demi, le monument historique s'est vu confier une mission principale et, dans les faits, une mission unique : témoigner, dire, incarner un événement, une période de l'histoire. Toutes les opérations qui le concernaient, sauvetage, restauration, reconstitution puis conservation étaient commandées par le travail de mémoire qu'il générerait. Les mouvements de réutilisation, initiés dès les années 1970, allaient en bonne partie mettre fin à cette vision hégémonique, « laïcisant » en quelque sorte un objet évoluant jusqu'alors dans la sphère du « sacré ».

Cette trajectoire un peu idéale subit, au contact du réel, des circonstances et des lieux, bien des entorses. Ainsi en va-t-il pour la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon qui connaît bien des aléas depuis la Révolution où elle est vendue au titre des biens nationaux jusqu'au moment où elle est transformée en centre culturel. Lire son destin c'est se rendre compte qu'il y a un fossé entre les fonctions classiquement prêtées aux monuments et leur inscription dans la trivialité des jours. Aussi nous proposons-nous de cerner les variations de sens et par cela même d'usages qui ont été les siennes depuis 1793. Le but ou plutôt le résultat étant de montrer toutes les fissures que peuvent connaître les représentations traditionnelles dès le moment où elles se trouvent confrontées à des imaginaires différents, où des acteurs différents entendent s'assurer la maîtrise du monument et commander à son devenir.

PINIÈS Jean Pierre, *La Chartreuse de Villeneuve. Métamorphoses d'un monument*, Marseille, Jeanne Lafitte et Circ-Cnes, 2010.

Aniane. Dans la mosaïque de la mémoire

Résumé d'intervention

Ce document a été élaboré par Jean-Pierre Piniès, ethnologue, Ethnopôle-Garae, Carcassonne et Lahic (Cnrs-Ehess)

En quelques décennies la réutilisation des monuments historiques a bouleversé les perspectives d'analyse qui commandaient leur approche. Leur rôle de témoin mémoriel n'organise plus complètement la réflexion sur leur devenir, leur conservation ou leur transformation. Ceci est d'autant plus vrai pour les bâtiments qui, détournés de leur fonction première, en général de culte ou de défense, se sont vus attribuer depuis longtemps des fonctions plus triviales d'économie ou d'utilisation sociale. Cette substitution d'usage a des conséquences d'autant plus profondes qu'elle s'inscrit dans la durée : ainsi Aniane, le cas qui nous occupe, a abrité pendant plus d'un siècle une prison devenue « colonie pénitentiaire » pour enfants.

La métamorphose du lieu et sa réutilisation ne va pas de soi tant elle est porteuse de ruptures et d'interrogations. Notre intention est d'éclairer le théâtre au sein duquel se prépare ce devenir en tenant compte des deux dimensions essentielles, celle du temps et celle des protagonistes.

Sans s'enfermer dans le passé ni lui accorder une valeur d'exemple, il est indéniable que la situation de « prison » de l'abbaye d'Aniane est capitale dans la mémoire des trois ou quatre générations vivant dans l'espace élargi de la commune. Ceci vaut aussi bien pour les habitants que pour tous les acteurs en lien avec l'institution : agents administratifs, anciens détenus, autorités locales... puis institutions ayant pour mission la sauvegarde voire la restauration de l'édifice devenu monument historique. Quelles sont donc les perceptions générées par le lieu ? Comment ont-elles évolué dans le temps ? De l'hostilité totale à la compassion ou à l'indifférence comment les uns et les autres ont-ils organisé leur stratégie ? En quoi la présence du « centre de redressement », a-t-il participé à la construction identitaire de la communauté qui l'a abrité ? Tous ces choix et ces refus nourrissent à l'évidence les discussions sur la conversion et la recherche du nouveau sens à affecter à l'ancienne abbaye.

L'incendie du château de Lunéville : le révélateur des valeurs patrimoniales

Documents de référence

Ce document a été élaboré par Jean-Louis Tornatore, Maître de conférence, HDR en socio-anthropologie, Université Paul Verlaine – Metz, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain / Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, Paris

Consulter en ligne :

TORNATORE Jean-Louis, BARBE Noël (dir.), *Les formats d'une cause patrimoniale : agir pour le château de Lunéville* [en ligne], Paris, LAHIC, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, (coll. Les Carnets du LAHIC, n° 6), p. 1-20.
<http://www.iiaac.cnrs.fr/lahic/sites/lahic/IMG/pdf/carnet_6.pdf> (consulté le 5 juillet 2012)
(Ctrl + clic pour suivre le lien)

Lectures des valeurs d'un bien patrimonial : l'exemple de Gorée (Sénégal)

Résumé d'intervention et orientation bibliographique

Ce document a été élaboré par Bernard Toulhier, conservateur général du patrimoine, département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication

Nous nous attacherons ici à l'observation de l'invention de ce patrimoine mémoriel, depuis la période coloniale jusqu'à nos jours à travers les discours des différents acteurs, chercheurs et historiens, gestionnaires et conservateurs, hommes d'état et responsables de collectivités ou de communautés, responsables d'organisations non gouvernementales ou journalistes, aux différentes échelles locales, nationales ou internationales, à travers les sources archivistiques ou architecturales et les archives vivantes des mémoires-militantes. Ces observations pluridisciplinaires nécessitent un croisement des moyens d'investigations et d'interprétation des sources à travers divers continents.

Comment le site a-t-il été « inventé » et le « centre historique » protégé, comme témoin de l'esclavage et de son abolition dans le cadre d'une mise en tourisme de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) ? Comment l'État du Sénégal s'est-il approprié cette « greffe coloniale » sur la construction mémorielle et la gestion du cadre bâti qui est devenu depuis 1978 un site de portée patrimoniale internationale, avec son inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO¹ ?

Depuis quelques décennies, Gorée est au centre d'un véritable pèlerinage célébrant la diaspora noire qui impose une surenchère compétitive et aux intérêts divergents de construction de musées, d'édification de mémoriaux et de routes touristiques de l'esclavage pour capter les retombées de ce nouveau tourisme dit « culturel ». Quelles en sont les conséquences perceptibles sur le patrimoine et la transmission de la mémoire ?

L'île de Gorée est un forum permanent où le patrimoine, les mémoires et l'histoire, les commémorations et les mémoriaux, les discours muséaux, les souvenirs et les représentations, imaginées, entretenues ou construites sur la Traite atlantique sont soumis à une remise en cause perpétuelle, s'adaptant aux découvertes et aux connaissances historiques et aux messages culturels, idéologiques et politiques délivrés par les communautés patrimoniales, l'Etat du Sénégal et l'UNESCO. L'histoire des valeurs d'origine, d'usage, mémorielle et patrimoniale de Gorée inclut aussi l'histoire du passé raconté et la place de ce passé dans l'imaginaire présent des sénégalais, c'est à dire ce « présent du passé » qu'est la mémoire, collective, sur lequel prend appui une grande partie du patrimoine.

1 <http://whc.unesco.org/fr/list/26> [consulté le 25/10/2011]

Bibliographie

- MAUNY Raymond, *Guide du Musée historique de l'A.O.F. à Gorée*, Dakar, IFAN, catalogues, n°XIII, 1955.
- DESCAMPS Cyr, *Préservation et mise en valeur du patrimoine national (décembre 1969 - janvier 1970)*, Paris, Unesco, 1970, 29 p.
- UNESCO, *Plan d'action pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'île de Gorée* [en ligne], 1981. <<http://unesdoc.unesco.org/images/0004/000459/045955fb.pdf>> (consulté le 18 novembre 2011)
- UNESCO, *Gorée, island of memories* [en ligne], Paris, Unesco, 1985, 74 p, (en anglais), <<http://www.worditude.com/ebooks/unescopdf/goree.pdf>> (consulté le 18 novembre 2011)
- NDIAYE Boubacar Joseph, *La maison des esclaves de Gorée. L'esclavage, ses origines et ses répercussions en Afrique ; Gorée historique et traite des noirs à Gorée*, Dakar, Maison des Esclaves de Gorée, 1986.
- FRANK Robert, « La mémoire et l'histoire », In VOLDMAN Danièle (dir.), *La Bouche de la vérité ? La recherche historiques et les sources orales*, nov. 1992, (coll. Les cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n° 21), p. 65-72.
- Gorée, Guide de l'île et du musée historique*, IFAN, Musée Historique, 1993.
- SAMB Djibril (dir.), *Gorée et l'esclavage, Actes du Séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités*, (Gorée, 7-8 avril 1997), Dakar, IFAN-CAD, juillet 1997, (coll. Initiations et Études Africaines, n°38).
- CAMARA Abdoulaye, BENOIST Joseph-Roger (de), *Histoire de Gorée*, Maisonneuve et Larose, 2003.
- GODOUNOU Alain, ASSOMO Lazare Eloundou, *Etat de conservation de l'île de Gorée, Rapport de mission ICOMOS (28 mars – 3 avril 2004)*, [en ligne], Centre du patrimoine mondial – ICOMOS, 2004, <<http://whc.unesco.org/archive/2004/mis-26-2004.pdf>> (consulté le 18 novembre 2011).
- GUEYE MBaye, *Sites liés à la traite négrière et à l'esclavage en Sénégambie. Pour un tourisme de mémoire*. UNESCO, 2005 [secteur de Gorée, p.35-48].
- RICOU Xavier, *Trésors de l'iconographie du Sénégal colonial*, Riveneuve, Marseille, 2007.
- TOULIER Bernard, « Architecture coloniale, identités culturelles et patrimoine en Afrique francophone », In ANDRIEUX Jean-Yves (dir), *Patrimoine, sources et paradoxes de l'identité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 117-142.

Le camp de Drancy et l'ancienne gare de Bobigny. Usages et mésusages de deux hauts lieux de la mémoire nationale.

Résumé d'intervention

Ce document a été élaboré par Anne Bourgon, Architecte Urbaniste de l'Etat, Chargée de mission patrimoine mémoriel, Ville de Bobigny, Doctorante en anthropologie urbaine – Université de Paris Ouest Nanterre.

Pour Victor HUGO : « Il y a deux choses dans le monument : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire et sa beauté à tout le monde »

Ce dont il sera question dans cette intervention ce n'est pas de monument au sens classique du terme, mais de deux lieux de mémoire témoins du judéocide: la cité de la Muette (ancien camp de Drancy) et l'ancienne gare de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Après avoir cerné rapidement la notion de lieu de mémoire, l'intervention sera l'occasion de revenir brièvement sur l'usage qu'il fut fait, pendant l'Occupation, de la cité de la Muette (ancien camp de Drancy) et de la gare de Bobigny. On montrera rapidement comment la cité de la Muette, premier grand ensemble français conçu par les architectes Lods et Beaudouin à la demande d'Henri Sellier, devient, pendant l'occupation, le principal camp d'internement des Juifs de France et comment l'ancienne gare de Bobigny, banale gare de la grande ceinture parisienne, fut de juillet 1943 à août 1944, le lieu où furent embarqués en vue de leur extermination à Auschwitz Birkenau, plus de 23 000 juifs internés au camp de Drancy.

Mais l'intervention portera précisément sur l'histoire de ces deux monuments-symbole de la Shoah, après la Libération. On interrogera les dynamiques à l'œuvre dans l'usage et les mésusages qu'il fut fait de ces deux monuments historiques. Au cœur de cette analyse, seront mis en avant les conflits d'usages ou au contraire les logiques d'appropriations par les individus, les groupes sociaux ou par la Nation toute entière de ces deux hauts de la mémoire nationale.

On montrera comment la Cité de la Muette, théâtre d'importants pèlerinages en 1945, 1946 et 1947 fut malgré tout réoccupée par des locataires sociaux dès 1947. Réoccupation qui généra un conflit entre deux fonctions réputées incompatibles : celle d'un lieu de mémoire et celle d'un lieu de vie, entre une utilisation profane et une utilisation sacrée. Conflit qui n'a pas été, à ce jour, résolu par les pouvoirs publics.

On présentera également le projet de mise en valeur de l'ancienne gare de Bobigny porté par la Ville de Bobigny selon un double objectif : la valorisation d'un lieu de mémoire et d'histoire, mais également la création de conditions d'appropriation par le public et par les habitants de la Ville, au cœur desquelles se trouvent réunis des valeurs comme la solidarité, le vivre ensemble et au centre desquelles la question de l'identité est posée. Appropriation qui constitue la condition sine qua non à la réussite de ce projet, et dont l'objectif est d'éviter la création d'une enclave mémorielle.

On montrera comment ce terrain vague, cette friche ferroviaire et industrielle, contient un potentiel de possibles où mémoire et histoire, liens sociaux et environnement pourraient s'articuler. Au-delà de l'utilité écologique de cette réserve de biodiversité, on montrera également comment cet espace en sursis, sur lequel il est question de cultiver avec bienveillance des plantes de friches, dites indésirables, contient aussi ses propres contradictions. Car ce lieu, laissé longtemps à l'abandon, attise aussi la convoitise de marginaux et des communautés Rom, qui trouvent là un lieu de refuge. Dès lors, comment gérer cette occupation illicite, qui n'est pas sans résonance avec l'histoire de ce lieu ?

Orientation bibliographique

Nathalie Halgand

Responsable du centre de ressources documentaires, Institut national du patrimoine

*Les ouvrages et articles précédés d'un * sont consultables au centre de ressources documentaires de l'Inp.*

1. Usages et valeurs sociales du monument : ouvrages généraux

AMIEL Christiane, PINIES Jean-Pierre, *La cité des images. Voir, habiter, rêver*, Carcassonne, GARAE Hésiode, 1999, 64 p.

*BEGHAIN Patrice, *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de sciences Po, 1998, (coll. La Bibliothèque du citoyen), 15 p.

*BORLOTTO Chiara (dir.), avec la collab. ARNAUD Annick, GRENET Sylvie, *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2011, 252 p.

CLAVAIROLLE Françoise, *La Borée sauvée des eaux : ethnologie d'une émotion patrimoniale*, Rapport de recherche (inédit) pour le Ministère de la culture, 2006, 246 p.
A paraître dans les Carnets du LAHIC

DASSIÉ Véronique, *Une émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête*, rapport de recherche pour la mission ethnologie (ministère de la Culture et de la communication), 2006, 197 p.
A paraître dans les Carnets du LAHIC

**Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2000, (coll. Ethnologie de la France – Cahiers, n° 15), 222 p.

*« Les émotions patrimoniales I », *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, premier semestre 2009, n° 17.

*« Les émotions patrimoniales II », *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, deuxième semestre 2011, n° 22.

*ESSIG Claudie, « Les centres culturels de rencontre », *Un Avenir pour notre passé*, 1985, n° 26. p. 28-30.

*FABRE Daniel, « Introduction : habiter le monument » [en ligne], In FABRE Daniel, IUSO Anna (dir.), *Les monuments sont habités*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, (coll. Ethnologie de la France – Cahiers, n° 24), 335 p.
<<http://terrain.revues.org/index13888.html>> (consulté le 5 juillet 2012)

*FABRE Daniel, IUSO Anna (dir.), *Les monuments sont habités*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, (coll. Ethnologie de la France – Cahiers, n° 24), 335 p.

GRANGIER Eva, *L'identité du réseau européen des centres culturels installés dans des monuments historiques*, mastère spécialisé européen. École supérieure de commerce de Dijon, Dijon, 1997, 63p.

*HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009, (coll. Ethnologie de la France, n° 31), 288 p.

*PERRIN Yves (dir.), *S'approprier les lieux : histoire et pouvoirs : la resémantisation des édifices de l'Antiquité au mouvement de patrimonialisation contemporain*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2009 (coll. Travaux du Centre de Recherche en histoire (CERHI), n° 9), 303 p.

**La réutilisation culturelle et artistique des monuments historiques en Europe* : synthèses de l'étude et extraits des actes du colloque, Château Savelli, Italie, 1998, Paris, Association des Centres Culturels de Rencontre (ACCR), Réseau Européen des Centres Culturels-Monuments historiques, 2000, 139 p.

SAGNES Sylvie (dir.), *Archéologie et autochtonie* [en ligne], Carcassonne, Editions du GARAE-Hésiode, 2011, <<http://www.iac.cnrs.fr/lahic/spip.php?article4>> (consulté le 5 juillet 2012)

*TORNATORE Jean-Louis, « L'esprit du patrimoine », *Terrain*, septembre 2010, n° 55, p. 106-127.

*VOISENAT Claudie (dir.), *Imaginaires archéologiques*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2008, (coll. Ethnologie de la France, cahier n° 22), 277 p.

WATY Bérénice, « Saint Sernin de Toulouse : la Basilique de la discorde », *Livraisons d'Histoire et de l'Architecture*, n° 17, p. 73-91 [le rapport de recherche original est à paraître dans les Carnets du LAHIC : WATY Bérénice, *L'affaire des mirandes à la basilique de Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, DRAC Midi-Pyrénées, 2000, 70 p.

Se reporter également :

« Charte des centres culturels de rencontres, France, 1992 », In *La reprise des monuments : pratiques de la réutilisation sur 40 sites en Europe aujourd'hui*, Paris, Le Moniteur, 2003, p. 138-141.

**Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*, Faro, 27 octobre 2005 [en ligne].

<<http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/199.htm>> (consulté le 5 juillet 2012)

2. Vies plurielles du monument

2.1. Reconversion des monuments

*DUVAL Georges, *Restauration et réutilisation des monuments anciens : techniques contemporaines*, Wavre, Mardaga, 1990, (coll. Architecture et Documents), 286 p.

*GIMMA Maria Giuseppina (dir.), *Archivi, biblioteche e musei in edificistorici* : attidelconvegno voltosi a Ferrara, 3-4 aprile 1995, Viterbo, Betta Gamma, 1997, 194 p.

*GRAVA Céline, QUERE Pierre, DULONG Christophe, LASNIER Jean-François, *Réussir la reconversion d'un site militaire ou industriel : le guide pratique : Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI) : Délégation interministérielle aux restructurations de défense*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, 2006, 184 p.

*GODET Olivier, *Patrimoine reconverti : du militaire au civil*, Paris, Scala, Ministère de la Défense, 2007, (coll. Patrimoine), 271 p.

*LATHAM Derek, *Creative re-use of buildings*, London, Donhead Publishing Ltd, 2 vol, 2000.

Vol. 1 : «principales and practice », 232 p.

Vol. 2 : «building types : selected examples », 206 p.

*MAHEU-VIENNOT Isabelle, ROBERT Philippe (dir.), *Créer dans le créé : l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens*, Paris, Electa Moniteur pour la Section française de l'ICOMOS, 1986, 240 p.

*MATHIEU Jean-Noël, *Il recupero dei monumenti : recentiesperienze di riutilizzazione di 40 sitiarchitetturistici in Europa*, Milano Silvana Editoriale, 2004, (coll. Architetturestoriche e progetticulturali), 207 p.

*NEYRET Régis, CHAVENT Jean-Luc, *100 monuments reconvertis : des utilisations nouvelles pour des bâtiments anciens, Rhône-Alpes, 1978-1992*, Lyon, Patrimoine Rhônealpin, 1992, 134 p.

RAMBAUD Isabelle (dir.), *Reconvertir le patrimoine* : actes des 4es Rencontres départementales du patrimoine de Seine-et-Marne, 18, 19 et 20 novembre 2010, Dammarie-lès-Lys, Lyon, Lieux dits, 2011, (coll. Cahiers Jean Hubert, n° 4), 240 p.

**La reprise des monuments : pratiques de la réutilisation sur 40 sites en Europe aujourd'hui*, Paris, Le Moniteur, 2003, 143 p.

**La réutilisation du patrimoine architectural : pertinence et impertinence*. Actes du colloque, Abbaye de la Paix-Dieu, Amay, 9 et 10 septembre 2004, Namur, Institut du patrimoine Wallon, 2006, (coll. Les dossiers de l'IPW, n° 2), 139 p.

*ROBERT Philippe, DESMOULINS Christine, *Transcriptions d'architectures : architecture et patrimoine : quels enjeux pour demain ?*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 2005, 146 p.

*ROUILLARD Dominique, *Architectures contemporaines et monuments historiques : guide des réalisations en France depuis 1980*, Paris, Moniteur, 2006, 341 p.

VAN UFFELEN Chris, *Architecture & reconversion*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2011, 407 p.

2.2. Etudes de cas abordées lors du séminaire

Ambronay

ARMENGAUD Jean-Pierre, AUBERT Bernard, « Musiques à l'Abbaye de Fontevraud. L'abbatiale d'Ambronay, haut-lieu de la musique baroque », *Espaces*, janvier 2005, n° 222, 7 p.

**Centre culturel de rencontre d'Ambronay : un projet pour aujourd'hui et demain* [en ligne]. <<http://www.ambronay.org/Musique-baroque/Centre-culturel-de-rencontre-d-Ambronay/r34.html>> (consulté le 5 juillet 2012)

MÉTÉNIER Béatrice, *L'abbaye d'Ambronay : désirs de lieux*, Ambronay, Ambronay éditions, 2011, 127 p.

La Chartreuse, Villeneuve lès Avignon

*GIRARD Daniel, « La Chartreuse : un lieu hors du temps plus que jamais inscrit dans son temps », *Lettre d'information du ministère de la culture et de la communication*, 15 septembre 2000.

PINIÈS Jean-Pierre, *La Chartreuse de Villeneuve. Métamorphoses d'un monument*, Marseille, Jeanne Lafitte et Circ-Cnes, 2010.

Gorée

*PRESSOUYRE Léon, « L'Anse-aux-Meadows, l'île de Gorée et le destin des lieux de mémoire », *Monumental*, 2005, n° 2, p. 110-111.

Se reporter également à l'orientation bibliographique communiquée par Bernard Toulhier dans le dossier documentaire

Drancy

BETSCH William, *Drancy ou Le travail d'oubli*, Paris, Thames & Hudson, 2010, 235 p.

*KREMENETZKY Alain, « Le camps de Drancy, site touristique », In *Le tourisme de mémoire, vecteur de conscientisation du citoyen et outil de développement local*, Paris, Les Cahiers espaces, 2003, n° 80, p. 32-36.

Bobigny (Ancienne gare de déportation)

*Ancienne gare de déportation de Bobigny : un lieu unique tiré de l'oubli. L'histoire d'une gare. Le projet. Une mobilisation de partenaires. Point d'avancement [en ligne], <<http://www.garedeportation.bobigny.fr/>> (consulté le 5 juillet 2012)

*BOURGON Anne, *Gare de Bobigny : projet de mise en valeur du site de l'ancienne gare*, Bobigny, Ville de Bobigny, s.d., 23 p.

*BOURGON Anne, « Le projet de reconversion de l'ancienne gare de Bobigny », In *Les musées de la Résistance, de la Déportation et de la Seconde guerre mondiale : transmettre la mémoire : de l'esprit du lieu à la médiation* : séminaire, Paris, 4-6 février 2008, Paris, Institut national du patrimoine, 2008, (coll. Dossier de formation permanente, n°455)

Autres exemples

*AMIEL Christiane, PINIÈS Jean-Pierre, *Entre mémoires et usages. La Cité de Carcassonne ou les temps d'un monument* [en ligne], Paris, LAHIC, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, (coll. Les Carnets du LAHIC, n° 5), 306 p.
< <http://www.iac.cnrs.fr/lahic/sites/lahic/IMG/pdf/carnet5.pdf> > (consulté le 5 juillet 2012)

*DESMOULINS Christine (dir.), *Le collège des Bernardins : histoire d'une reconversion*, Paris, Alternatives, 2009, 141 p.

PHILIPPON Jean-Paul, *Carnet de bains : La piscine à Roubaix, Musée d'art et d'industrie*, Paris, Somogy, Roubaix, La Piscine, Musée d'art et d'industrie de Roubaix, 2007, 42 p.

3. Lectures patrimoniales du monument dans le projet de restauration

*« Dossier : Achèvement, restitution et reconstruction », *Monumental*, septembre 2010, semestriel 1, p. 4-115.

Cluny

STRADFORD Neil (dir.), *Cluny, 910-2010 : onze siècles de rayonnement*, Paris, Editions du patrimoine, 2010, 487 p.

Lunéville

**L'appel de Lunéville : pour la résurrection du Versailles lorrain*, Strasbourg, Nuée bleue ; Nancy, Editions de l'Est, 2008, 208 p.

*CAILLAULT Pierre-Yves, « Le château de Lunéville, un monument renaissant de ses cendres, Meurthe-et-Moselle », *Monumental*, septembre 2010, semestriel 1, p. 48-51.

*CAILLAULT Pierre-Yves, BOUVET Mireille-Bénédicte, « L'incendie du château de Lunéville », *Monumental*, 2004, n° 2, p. 54-59.

« Politiques du patrimoine proche. Comment reconstruire le Château de Lunéville ? », In CANTELLI Fabrizio, ROCA I ESCODA Marta, STAVO-DEBAUGE Joan et al., *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, (coll. Action publique, n° 5), p. 115-129.

*TORNATORE Jean-Louis, BARBE Noël (dir.), *Les formats d'une cause patrimoniale : agir pour le château de Lunéville* [en ligne], Paris, LAHIC, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, (coll. Les Carnets du LAHIC, n° 6), 353 p.
< http://www.iac.cnrs.fr/lahic/sites/lahic/IMG/pdf/carnet_6.pdf > (consulté le 5 juillet 2012)

« Une catastrophe patrimoniale : l'incendie du Château de Lunéville », In TRAÏNI Christophe (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 121-139.

Autres exemples

*BAPTISTE Hervé, « La restauration du collège des Bernardins, Paris V^e » *Monumental*, septembre 2008, semestriel 2, p. 54-61.

*DUVIVIER PIERRE-LOUIS Michèle, « Restauration et valeur sociale de l'ensemble historique urbain des maisons *gingerbread*, Port-au-Prince, Haïti », *Museum international*, n° 248, décembre 2010, p. 97-105.

4. Les valeurs invisibles du monument : l'utilisation des nouvelles technologies

4.1. Ouvrages généraux

*DE LUCA Livio, *La photomodélisation architecturale : relevé, modélisation et représentation d'édifices à partir de photographies*, Paris, Eyrolles, 2009, 263 p.

*DE PAOLI Giovanni, EL-KHOURY ASSOUD Nada, KHAYAT Georges (dir.), *Patrimoine et enjeux actuels*, Paris, Europa Productions, 2008, 209 p.

*HEMSLEY James, CAPPELLINI Vito, STANKE Gerd (dir.), *Digital applications for cultural and heritage institutions*, Aldershot, Ashgate Publishing Limited, 2005, 305 p.

**Le virtuel et la pierre: patrimoine et multimédia : nouveaux outils, nouvelles approches, nouveaux enjeux*, colloque international, 25 au 27 octobre 2001, Abbaye de Fontevraud, Fontevraud, Abbaye royale de Fontevraud, 2002, 208 p.

4.2. Etudes de cas

*BANES GARDONNE François (de), *La Chartreuse numérique : projet de centre de ressources culturelles numériques à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon* [en ligne], <<http://www.chartreuse.org/16/la-chartreuse-numerique>> (consulté le 5 juillet 2012)

*La Chartreuse 3D, Le laboratoire MAP-Gamsau à la Chartreuse [en ligne], <<http://www.chartreuse.org/16/82/la-chartreuse-3d>> (consulté le 5 juillet 2012)

*PÈRE Christian, « Les restitutions virtuelles à l'abbaye de Cluny : vers une restitution monumentale *in situ* ? », *Monumental*, septembre 2010, semestriel 1, p. 82-85.

*Le pont d'Avignon : numérisation et restitution 3D de l'ouvrage d'art et du paysage fluvial
Projet Interrégional Plan Rhône 2007-2013, avril 2009 [en ligne], <<http://www.chartreuse.org/documents/pdf/patrimoine/chartreuse3d/projet-numerisation-pond.pdf>> (consulté le 5 juillet 2012)

*SALVEQUE Jean-Denis, *L'abbaye de Cluny*, Paris, Monum, Editions du patrimoine, 2001, (coll. Itinéraires du patrimoine), 64 p.

5. Sites internet utiles

Abbaye de Cluny
<<http://cluny.monuments-nationaux.fr/>> (consulté le 5 juillet 2012)

Centre culturel de rencontre d'Ambronay
<<http://www.ambronay.org>> (consulté le 5 juillet 2012)

Gare de Bobigny
<<http://www.garedeportation.bobigny.fr/>> (consulté le 5 juillet 2012)

La Chartreuse, centre national des écritures du spectacle
<<http://www.chartreuse.org/>> (consulté le 5 juillet 2012)

Réseau européen des centres culturels de rencontre
<<http://www.accr-europe.org/>> (consulté le 5 juillet 2012)

Annexes

Consulter en ligne :

Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, Faro, 27 octobre 2005 [en ligne].

< <http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/199.htm> > (consulté le 5 juillet 2012)

(Ctrl + clic pour suivre le lien)

Le pont d'Avignon : numérisation et restitution 3D de l'ouvrage d'art et du paysage fluvial *Projet Interrégional Plan Rhône 2007-2013, avril 2009* [en ligne],

< <http://www.chartreuse.org/documents/pdf/patrimoine/chartreuse3d/projet-numerisation-pont.pdf> > (consulté le 5 juillet 2012)

(Ctrl + clic pour suivre le lien)

Service producteur : Centre de ressources documentaires – Institut national du patrimoine

Publié le : 05/07/2012

Droits d’auteur

© Institut national du patrimoine

L'ensemble des ressources numériques mis en ligne par l'Inp est accessible à partir du site : mediatheque-numerique.inp.fr